

2015 : RECORD D'ACHETEURS ET DE CONSOMMATEURS DE PRODUITS BIO

Les Français confirment leur confiance dans une agriculture et une alimentation citoyennes

- 65 % des Français ont consommé régulièrement bio en 2015 (vs 37 % en 2003)
- 5,5 milliards d'€ : le poids du marché bio en France (+10 % vs 2014)
- 42 216 opérateurs bio en France (+7,2 % vs 2014)
- 1,31 million d'hectares de terres bio en France (+17 % vs 2014)

→ La Bio : une réponse aux attentes des consommateurs

La Bio continue son ascension en France, en réponse aux attentes des consommateurs et, plus largement, des citoyens. Ancrée dans son époque, ce mode de production respectueux de l'Homme et de la Nature a conquis les Français, d'après les résultats du dernier Baromètre Agence BIO / CSA 2015¹. En 2015, la Bio a ainsi enregistré un taux record de consommateurs et d'acheteurs. **9 Français sur 10** (89 %) **consomment bio**, au moins occasionnellement, alors qu'ils n'étaient encore que 54 % en 2003. 65 % des Français en consomment régulièrement, au moins une fois par mois, contre 37 % en 2003. En terme d'achats, des niveaux inédits sont également atteints : plus de **8 Français sur 10** (82 % vs 43 % en 2003) **achètent** des produits bio et 55 % le font régulièrement (vs 33 % en 2003)¹.

Ces très bons résultats se reflètent dans le poids croissant du marché bio (tous circuits confondus, y compris RHD). On estime ainsi qu'en 2015, il a gagné **+10 %** par rapport à 2014, pour atteindre un chiffre record de **5,5 milliards d'euros**.

→ La Bio : un développement solide

En cohérence avec cette montée en puissance de la consommation citoyenne, la production bio poursuit son solide développement, entraînée par la hausse de la demande. La France compte aujourd'hui un total de **42 216 opérateurs**² exerçant des activités bio, soit **+7,2 %** par rapport à 2014, alors qu'ils n'étaient encore que 18 380 en 2007. Les **surfaces bio** sont également en pleine expansion : **+17 %** par rapport à 2014. Plus de **1,3 million d'hectares** sont désormais conduits selon le mode biologique sur le sol français, représentant **4,9 % du territoire agricole**, contre 2 % fin 2007.

→ La Bio : une agriculture et une alimentation citoyennes

L'agriculture biologique est solidement inscrite dans le développement durable. Cette agriculture d'avenir respecte l'environnement, apporte des bienfaits sociétaux et participe au développement économique. Il s'agit d'une agriculture et d'une alimentation citoyenne dont les principes et les valeurs sont au cœur de l'actualité, en phase avec les nouvelles attentes de la société.

¹ Étude quantitative réalisée online en deux phases : du 22 au 28 janvier 2015 puis du 3 au 8 décembre 2015, à chaque fois sur un échantillon de 500 Français âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population française.

² Source Observatoire Agence BIO 2015



La Bio : une solution aux problèmes environnementaux pour 3 Français sur 4

Plus des ¾ des Français (78 %) estiment que l'agriculture biologique est une solution face aux problèmes environnementaux. En effet, basée sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques et la rotation de cultures diversifiées, cette alternative contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique. Cette attention de la Bio à l'environnement fait partie des principales raisons guidant les choix des consommateurs pour les produits bio. 58 % d'entre eux disent consommer bio pour « préserver l'environnement ». Une raison qui figure aux côtés de leur volonté de « préserver leur santé » (63 %) et de privilégier « la qualité et le goût des produits » (56 %).¹

La Bio : un rôle clé dans le développement des territoires

L'agriculture biologique génère en moyenne, de l'ordre de 60 % de main d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle pour diverses raisons : interdiction des produits chimiques de synthèse, plus fort développement de la transformation à la ferme et de la vente directe, etc. Fin 2015, la France comptait 28 725 fermes bio (+8,5 % vs 2014), représentant 6,5 % des exploitations françaises et près de 10 % des emplois agricoles, avec 68 940 emplois totalisés en équivalent temps plein. À l'aval, 13 491 entreprises de transformation, de distribution d'importation et d'exportation (+4,4 % vs 2014) emploient environ 30 000 équivalents temps plein. De plus, la Bio génère de l'ordre de 2 000 emplois pour les contrôles, conseils, recherche et formation. Au total, 100 000 emplois sont directement générés par la Bio en France en équivalent temps plein, représentant une valeur ajoutée importante pour la vie économique et sociale des territoires.²

La Bio : un engagement d'avenir

D'après le Baromètre Agence BIO CSA / 2015, les consommateurs bio sont convaincus puisqu'ils sont 93 % à avoir l'intention de maintenir ou d'augmenter leur consommation de produits bio³. Au-delà, l'envie de consommer bio des Français se traduit par leur souhait de trouver davantage de produits bio en Grandes et Moyennes Surfaces (69 %) ainsi que sur les marchés et chez les artisans-commerçants (44 %),... Largement demandeurs de produits bio pour leur consommation à domicile, les Français ont également envie de consommer bio hors de chez eux. Ils ont de très fortes attentes en matière de bio dans les restaurants (79 % se disent intéressés par la Bio dans les restaurants en 2015 vs 54 % en 2014), dans les hôpitaux (75 % vs 62 % en 2014), dans les maisons de retraite (74 % vs 58 % en 2014), etc. Pour leur part, les actifs attendent des produits Bio sur leur lieu de travail, à la cantine ou en restaurant d'entreprise (73 %). Les parents sont également très concernés par la Bio pour leurs enfants : 88 % d'entre eux désirent des repas avec des produits bio à l'école.

Véritable tendance de fond, la consommation bio s'inscrit dans une démarche de consommation durable, relevant d'un engagement citoyen. Les consommateurs bio achètent davantage que la moyenne des Français des éco produits aussi autres qu'alimentaires fabriqués à partir d'ingrédients bio aussi : 82 % déclarent en acheter, vs 68 % des Français.

→ Une campagne d'information participative et citoyenne

Pour continuer d'accompagner tous les publics sur ce chemin de l'agriculture et de l'alimentation citoyennes, l'Agence BIO a développé un puissant programme d'information participatif reflétant la vitalité de la Bio en France. Tous les citoyens, consommateurs, agriculteurs, enseignants, restaurateurs, décideurs publics sont concernés par ces actions d'information. Parmi les premiers grands rendez-vous de l'année, la Bio est présente au Salon de l'Agriculture. Le Séminaire international de l'agriculture biologique aura lieu le 3 mars dans les locaux de l'école Novancia, près de la gare Montparnasse. L'incontournable Printemps BIO, première quinzaine de juin, figure également parmi les grands événements bio de l'année et permettra, en particulier, de découvrir de jeunes talents de la cuisine bio avec la 1^{er} édition des Trophées Bio des Jeunes Chefs !

ADOCOM RP - Service de Presse de l'Agence BIO

Tél : 01 48 05 19 00 - Fax : 01 43 55 35 08 - Courriel : adocom@adocom.fr

¹ Source Baromètre Agence BIO/CSA

² Source Agence BIO

³ Dans les 6 mois suivant l'enquête

Baromètre Agence BIO / CSA 2015 : les chiffres à retenir

- ✓ **9 Français sur 10** consomment des produits bio
 - **65 %** de consommateurs « Bio-réguliers » (au moins une fois par mois)

- ✓ **82 %** des Français font **confiance aux produits bio**

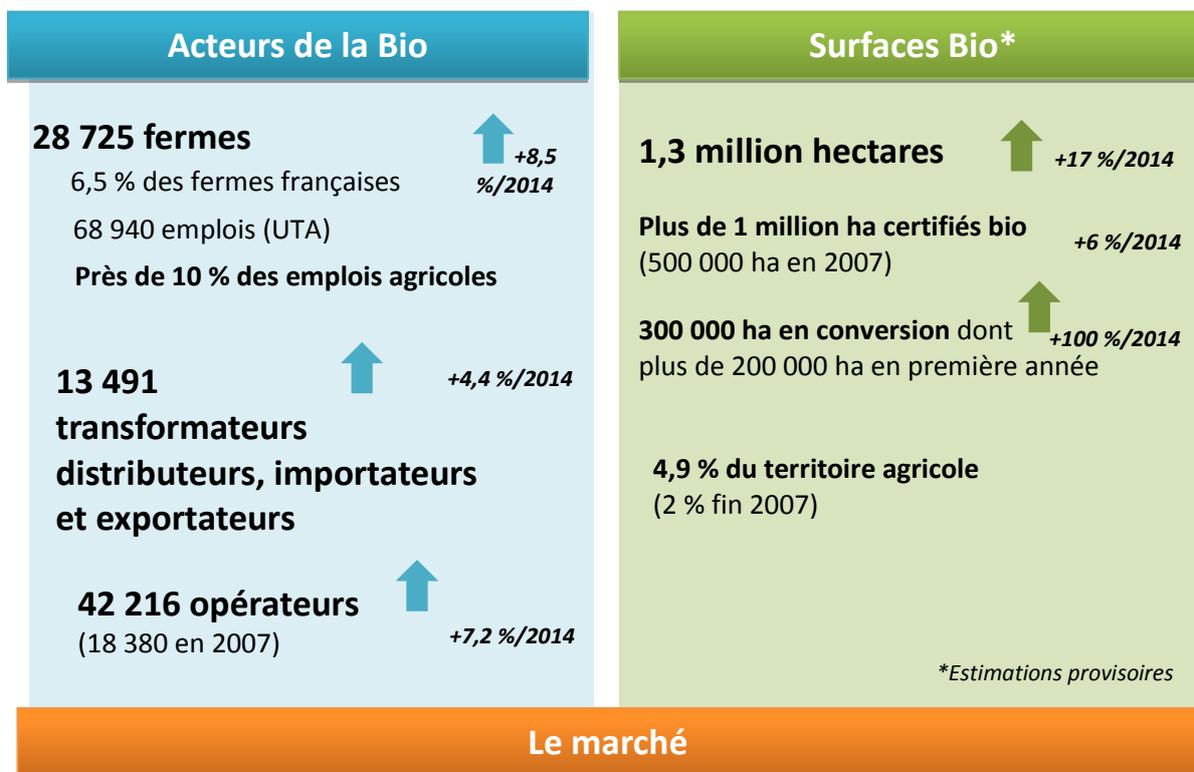
- ✓ **78 %** des Français estiment que la Bio est une **solution face aux problèmes environnementaux**

- ✓ **82 %** des consommateurs bio dans une **démarche de consommation durable** : ils déclarent également acheter des éco produits fabriqués à partir d'ingrédients bio, en plus des produits alimentaires

- ✓ **93 %** des consommateurs bio ont l'intention de **maintenir ou augmenter leurs achats bio** dans les 6 mois à venir

Les chiffres clés de la Bio en 2015

Au 31 décembre 2015 et évolution par rapport à 2014



Le marché

5,5 milliards € en 2015* ↑ +10 %/2014

Près de 9 Français sur 10 ont consommé bio en 2015

Plus de 6 Français sur 10 ont consommé bio au moins une fois par mois en 2015

*Estimations provisoires

Source : Agence BIO

En termes d'emplois, en 2015, la Bio c'est :

- 69 000 emplois dans les fermes en équivalent temps complet (près de 10 % de l'emploi agricole français)
- 30 000 emplois pour la transformation et la distribution de produits bio en équivalent temps complet
- 2 000 emplois en équivalent temps complet pour les actions de contrôles spécifiques à la bio, conseils, recherche et formation, développement, services administratifs.

= +100 000 emplois directs en équivalent temps plein en France

Source : Agence BIO

Sommaire

Baromètre Agence BIO / CSA :

La Bio : une réponse aux attentes
des consommateurs

p.6

Tendances de production bio 2015 :

Une agriculture au développement solide

p.19

La Bio au cœur du développement durable

Une agriculture et une alimentation citoyennes

p.30

L'agriculture biologique

au Salon International de l'Agriculture :

Un rendez-vous privilégié d'échanges
et d'information pour tout connaître sur la Bio,
une agriculture et une alimentation citoyennes

p.41

La Bio dans le monde :

11^e édition du Séminaire International de l'Agriculture
Biologique

p.47

L'agriculture bio en campagne en 2016 :

Un programme d'information participatif et citoyen

p.50

Bio à savoir :

Le Logo bio européen : le point de repère des produits bio

p.56

Baromètre Agence BIO / CSA : **La Bio : une réponse aux attentes des consommateurs**

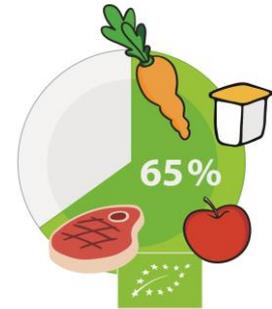
D'après le Baromètre Agence BIO / CSA 2015 :

Résultats d'une étude quantitative réalisée online en deux phases : du 22 au 28 janvier 2015 puis du 3 au 8 décembre 2015, à chaque fois sur un échantillon de 500 Français âgés de 18 ans et plus, représentatif de la population française.

Un niveau de consommation record

D'après le nouveau Baromètre Agence Bio / CSA, la part des consommateurs bio atteint un niveau inégalé cette année en France. **9 Français sur 10 (89%) ont déclaré avoir consommé bio au moins occasionnellement** en 2015 (75% en 2014 et 54% en 2003) et **65% au moins une fois par mois** (49% en 2014 et 37% en 2003). Parmi eux, 27% ont consommé bio au moins une fois par semaine (vs 19% en 2014) et 10% tous les jours (9% en 2014). Désormais, seuls 11% des Français déclarent ne jamais consommer de produits bio, contre 46% en 2003.

Français consommant régulièrement bio

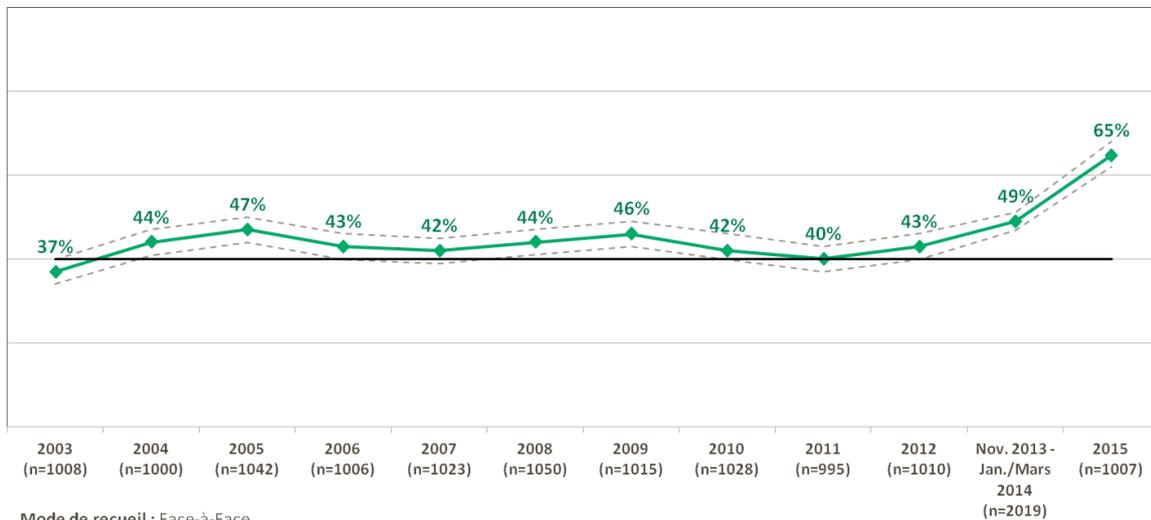


(vs 37% en 2013)

% Consommateurs au moins une fois par mois

Avez-vous consommé des produits biologiques au cours des 12 derniers mois?

Base total Français



Mode de recueil : Face-à-Face

Intitulé de la question : Consommez-vous des produits biologiques ?

Modifications mises en place entre 2013 et 2014

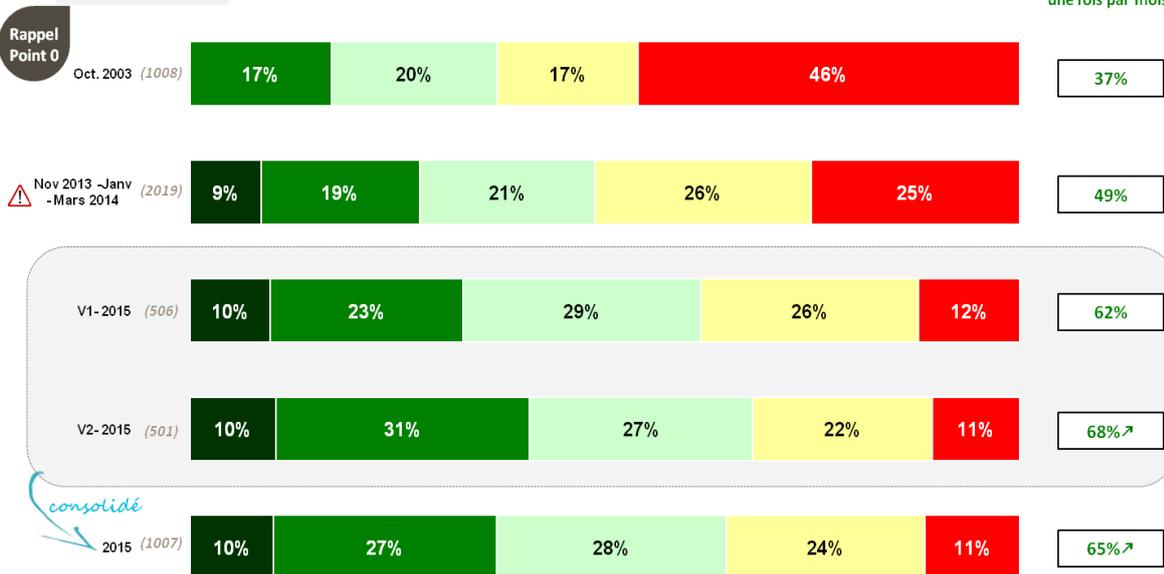
En pointillé : intervalle de confiance permettant de définir la marge d'erreur entre les résultats du sondage et un relevé exhaustif de la population totale.

↗ Evolution significative d'une année sur l'autre

Avez-vous consommé des produits biologiques au cours des 12 derniers mois?

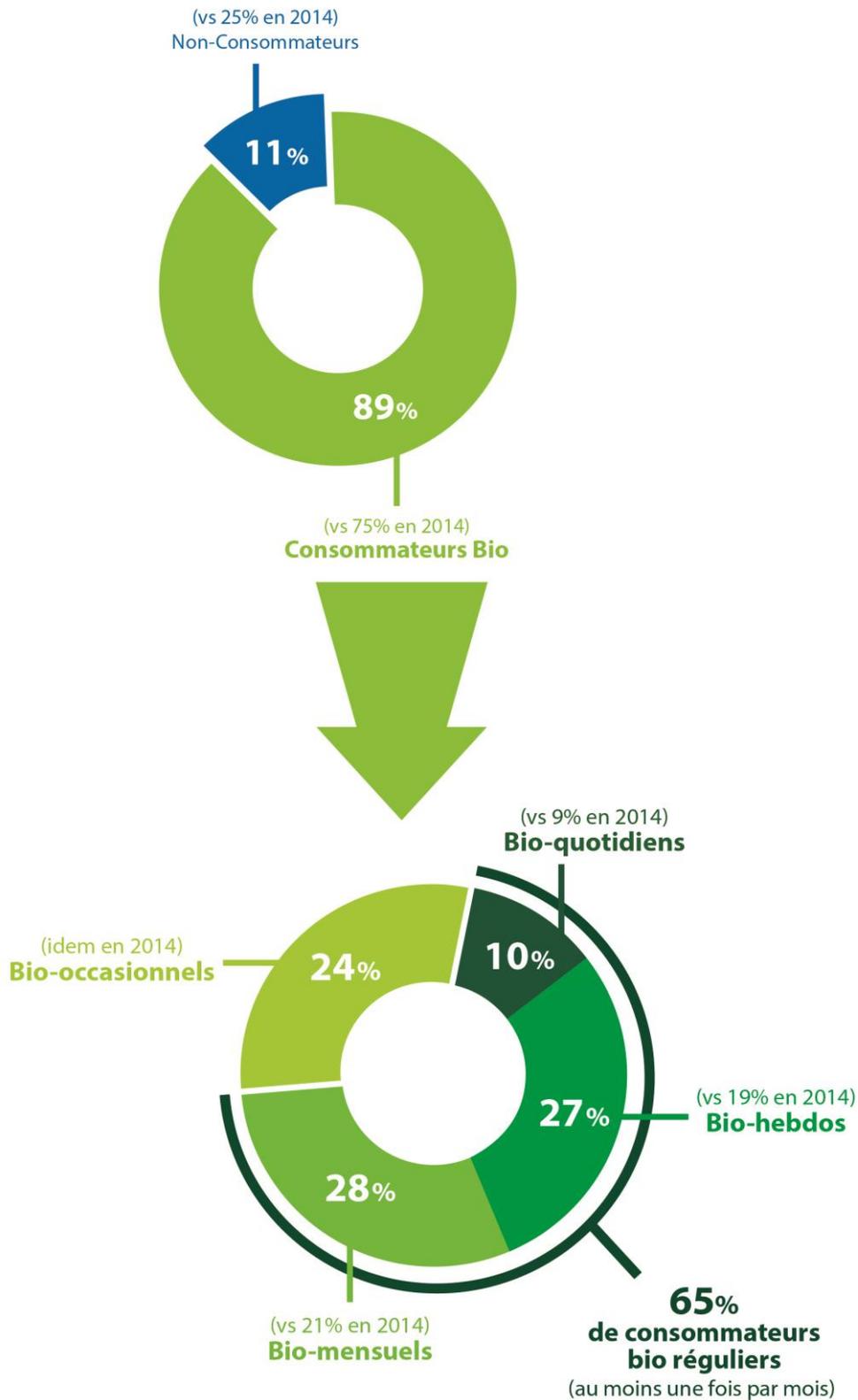
Base total Français

Consommateurs au moins une fois par mois



■ Tous les jours ■ Au moins une fois par semaine ■ Environ une fois par mois ■ Moins d'une fois par mois ■ Jamais ■ nsp

La consommation Bio en France



Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

Des consommateurs bio essentiellement vigilants et pragmatiques

Les consommateurs bio se définissent avant tout comme :

- **Vigilants** : 82% consomment bio pour leur santé et celle de leurs enfants.
- **Pragmatiques** : 81% consomment bio en se concentrant sur des produits bio particuliers ou consomment bio par opportunité : ils consomment bio lorsqu'ils trouvent des produits bio.

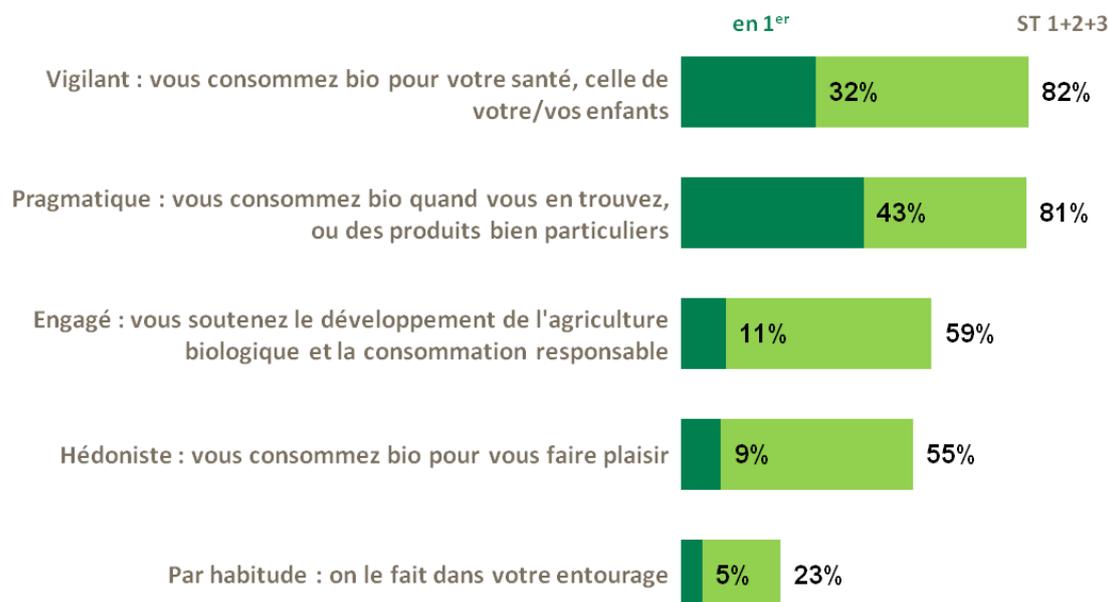
D'autres profils de consommateurs bio se dessinent ensuite :

- **Engagés** : 59% d'entre eux consomment bio le font pour soutenir l'agriculture bio.
- **Hédonistes** : 55% le font par plaisir.

Enfin, peu de consommateurs définissent leur consommation bio comme résultant d'une habitude (23% des citations, dont 5% en premier).

Q400. Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes un consommateur bio plutôt ... ?

Base « consommateur bio » : 340

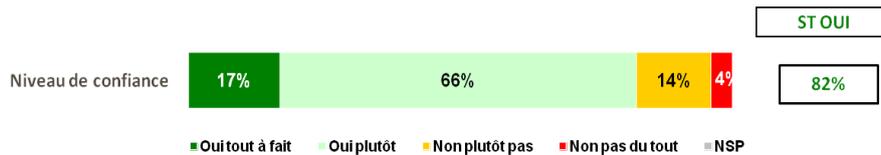


Plus de 8 Français sur 10 font confiance aux produits bio

Les Français font largement confiance aux produits bio. Ils sont **82%** à déclarer leur faire tout à fait ou plutôt **confiance**.

Globalement, diriez-vous que vous avez confiance dans les produits biologiques ?

Base total Français : 501



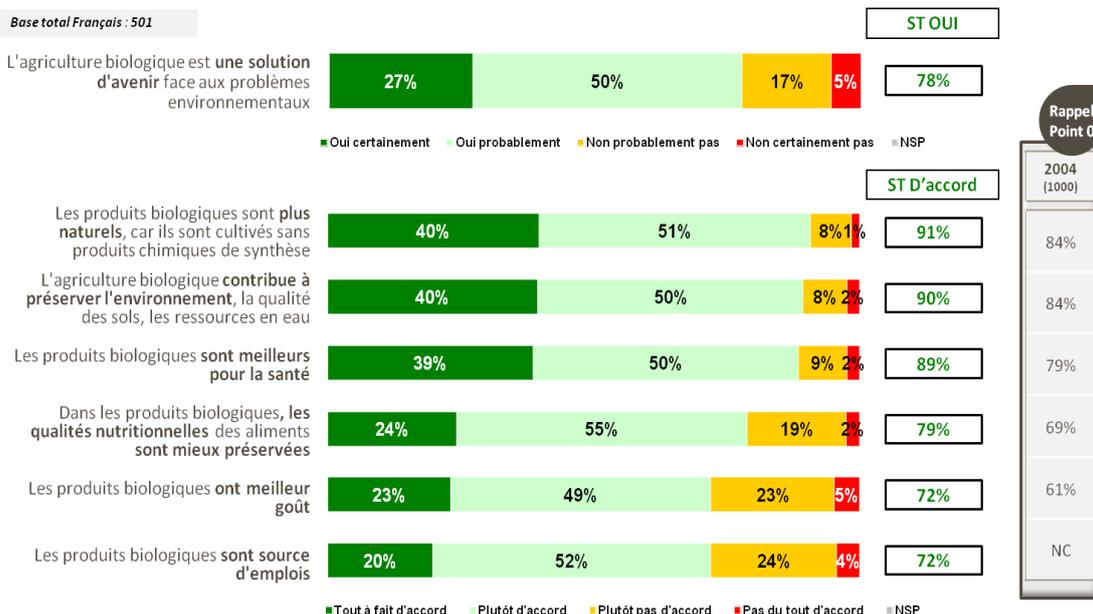
Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

La Bio : une solution aux problèmes environnementaux pour les 3/4 des Français

Plus de 3 Français sur 4 (78%) s'accordent aujourd'hui à dire que l'agriculture biologique est une **solution face aux problèmes environnementaux** et ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître les qualités des produits bio. Pour eux, il s'agit de **produits naturels** (91%), **préservant l'environnement** (90%) et **bons pour la santé** (89%). Pour les Français, l'agriculture biologique préserve également les **qualités nutritionnelles** des aliments (79%). Dans une moindre mesure, les Français estiment également que les produits bio ont **meilleur goût et sont source d'emplois** (72%).

Pour vous, l'agriculture biologique est-elle une solution d'avenir face aux problèmes environnementaux ? Voici un certain nombre de phrases que des personnes nous ont dites à propos des produits biologiques. Pour chacune d'entre elles, dites si vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord.

Base total Français : 501



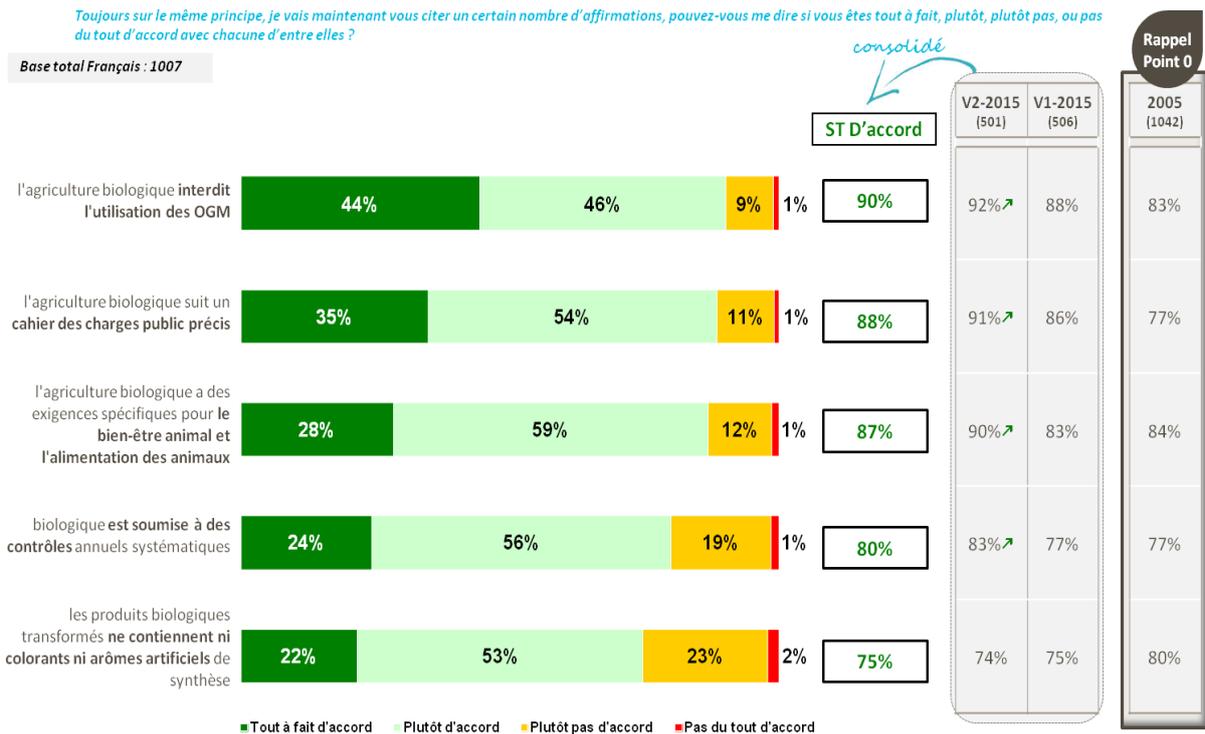
Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

Les principes de la Bio bien connus des Français

Les Français connaissent très bien les principales caractéristiques de l'agriculture biologique concernant l'environnement et la naturalité des produits, les principes de production et de contrôles ainsi que l'éthique.

Il sont ainsi 9 sur 10 à savoir que **l'agriculture biologique interdit l'utilisation des OGM**, 88% qu'elle suit **un cahier des charges public précis** et 87% qu'elle a des **exigences spécifiques pour le bien-être animal et l'alimentation des animaux**.

Ils sont également 8 sur 10 à s'accorder à dire que l'agriculture biologique est soumise à des **contrôles annuels systématiques** et 75% que les produits bio transformés ne contiennent **ni colorants, ni arômes artificiels de synthèse**.



Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

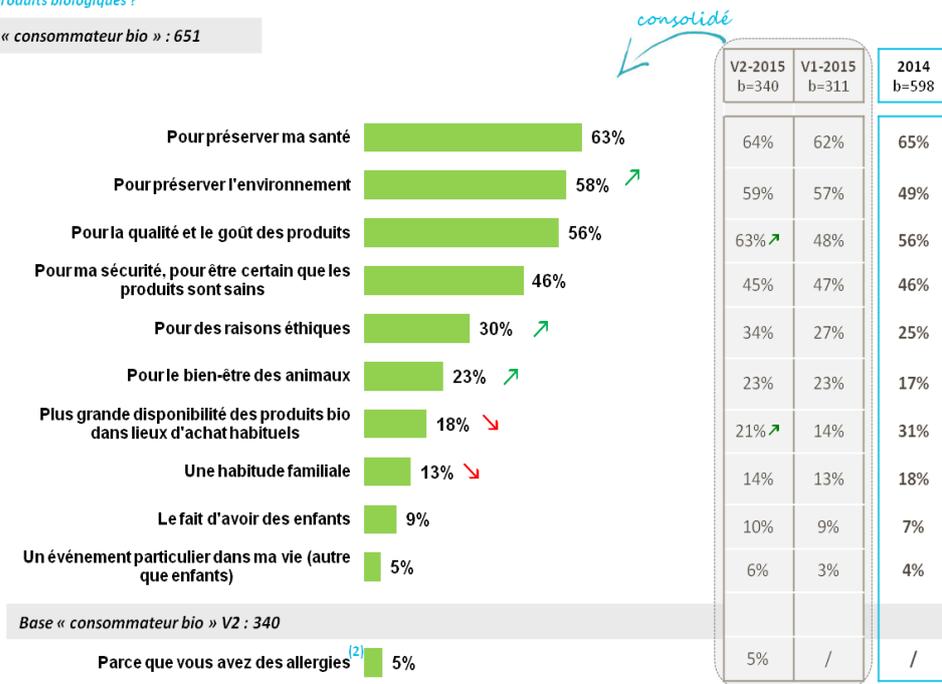
La consommation bio : un acte réfléchi guidé par de nombreuses motivations

Plus que jamais, **consommer bio résulte d'un acte volontaire** et non d'une habitude : 13% des consommateurs le font par habitude, en baisse significative par rapport à 18% en 2014 et seuls 18% le font en fonction de la disponibilité des produits en magasins, vs 31% en 2014.

Leur choix est majoritairement guidé par leur volonté de **préserver leur santé** (63%), **préserver l'environnement** (58%) et pour **la qualité et le goût des produits** (56%).

Abordons maintenant les raisons qui vous incitent à consommer des produits biologiques. Parmi les raisons suivantes, lesquelles vous incitent à consommer des produits biologiques ?

Base « consommateur bio » : 651



Base « consommateur bio » V2 : 340

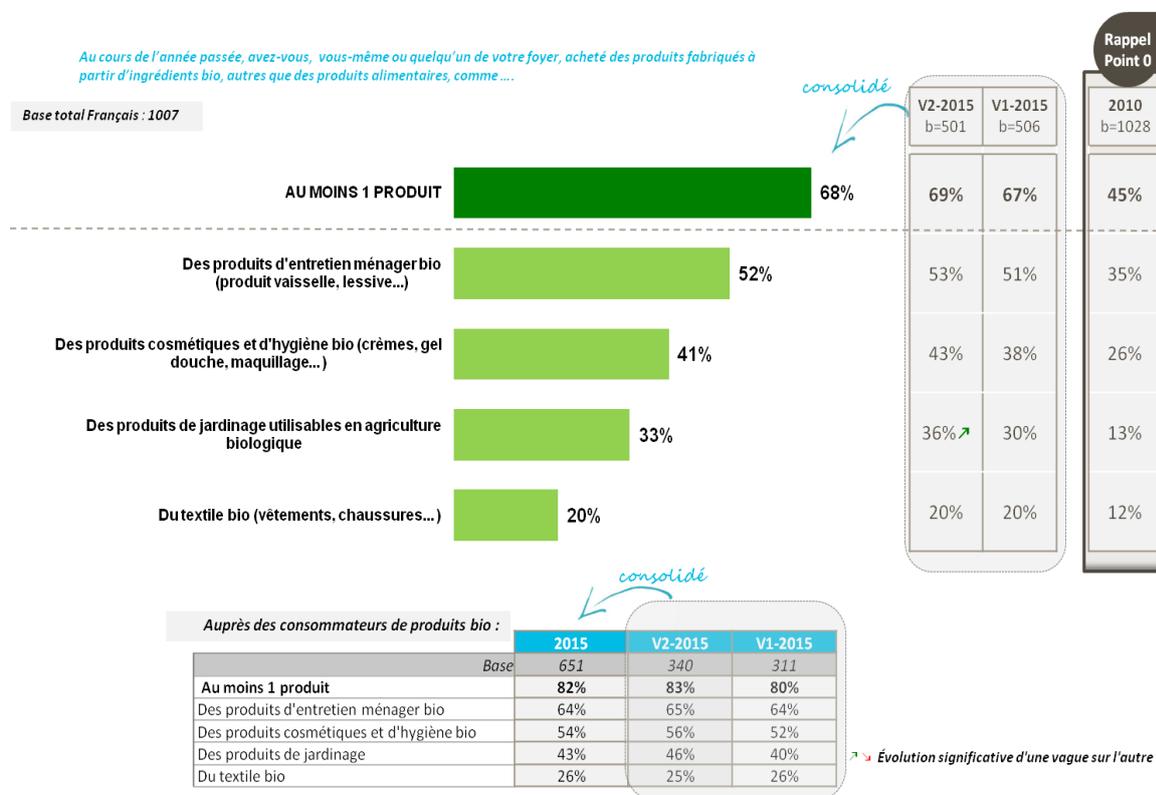
[2] Item ajouté en vague 2 2015

↗ ↘ Évolution significative d'une vague sur l'autre

Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

La consommation bio : une démarche de conso durable

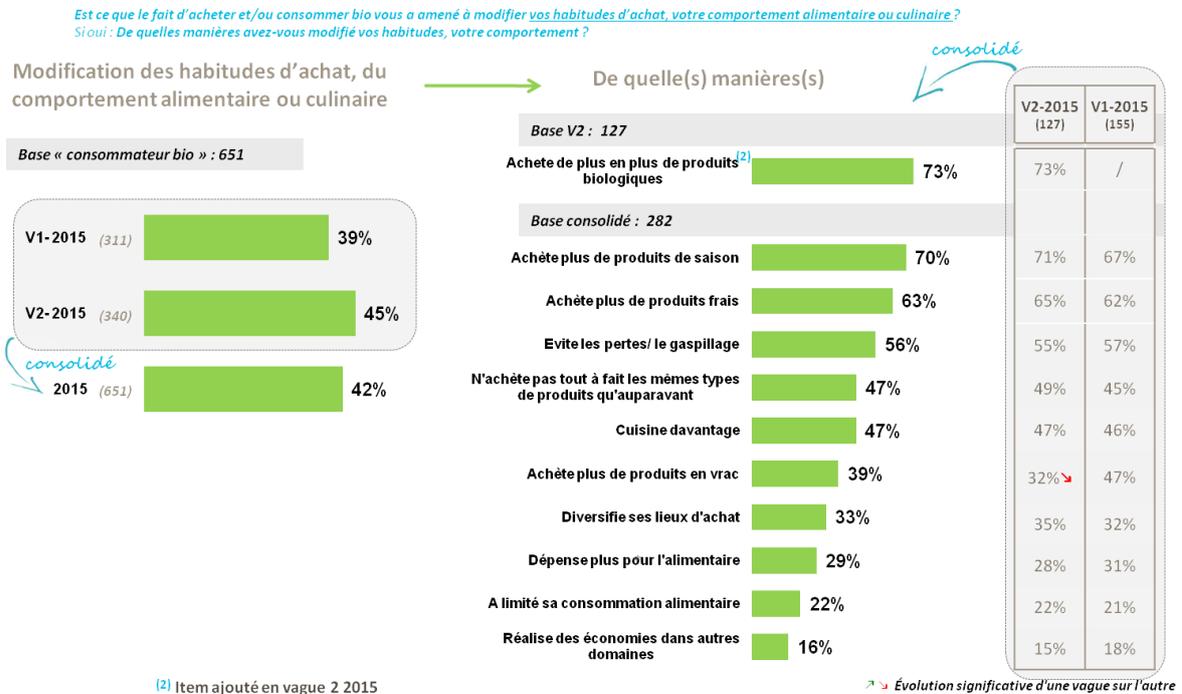
Les consommateurs de produits bio achètent davantage de **produits fabriqués à partir d'ingrédients bio** que la moyenne des Français. 82% des consommateurs bio déclarent, en effet, en avoir acheté au moins un au cours de l'année, contre 68% des Français. Il s'agit en majorité de **produits d'entretien ménagers** (64%) et de **produits cosmétiques et d'hygiène bio** (54%).



Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

Consommer bio fait évoluer les habitudes d'achat et de consommation alimentaire

Passer à la Bio change les habitudes de 2 consommateurs sur 5 (42%). Les consommateurs ayant modifié leur comportement et leurs habitudes achètent **de plus en plus bio** (73%), davantage de **produits de saison** (70%), de **produits frais** (63%) et s'attachent à **éviter les pertes et le gaspillage** (56%). Par ailleurs, 47% des consommateurs bio déclarent **cuisiner davantage** et autant qu'ils n'achètent **pas tout à fait les mêmes produits** qu'auparavant.



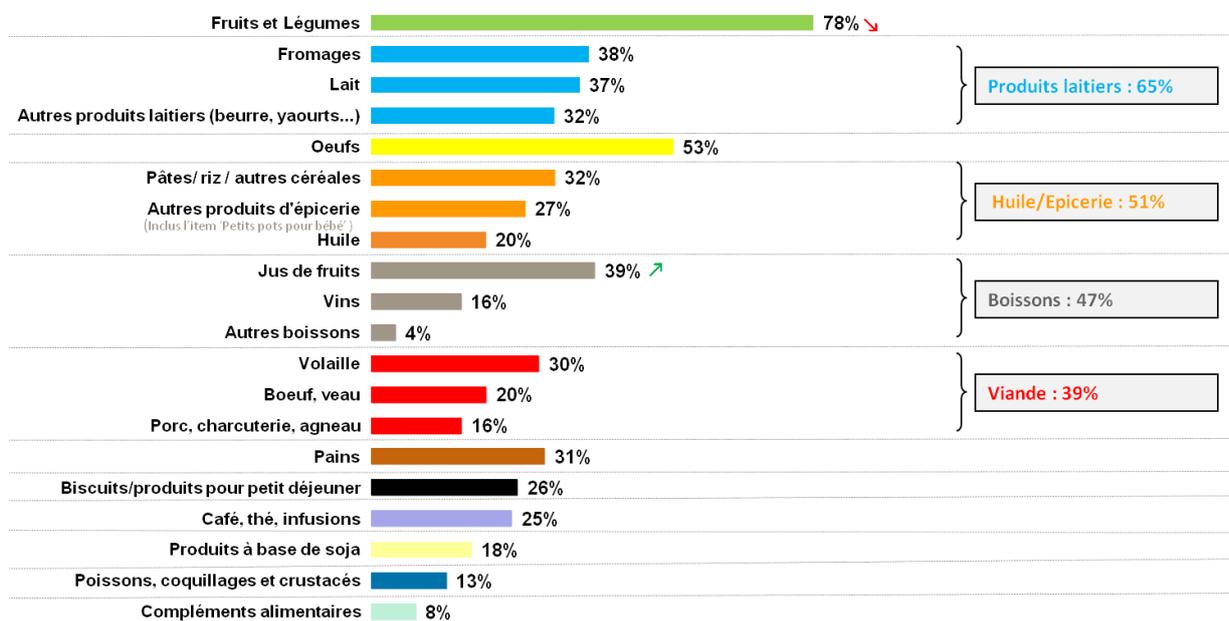
Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

Les produits frais : n°1 de la consommation bio

D'après le Baromètre Agence BIO / CSA, 78% des consommateurs de produits bio consomment des **fruits et légumes bio**, 65% des **produits laitiers bio**, 53% des **œufs bio**, 51% des produits d'**épicerie bio** (huiles, pâtes, riz...), 47% des **boissons bio**, 39% de la **viande bio** et 31% du **pain bio**.

Quels sont les produits biologiques que vous consommez ?

Base « consommateur bio » : 651



↗ ↘ Évolution significative vs. 2014

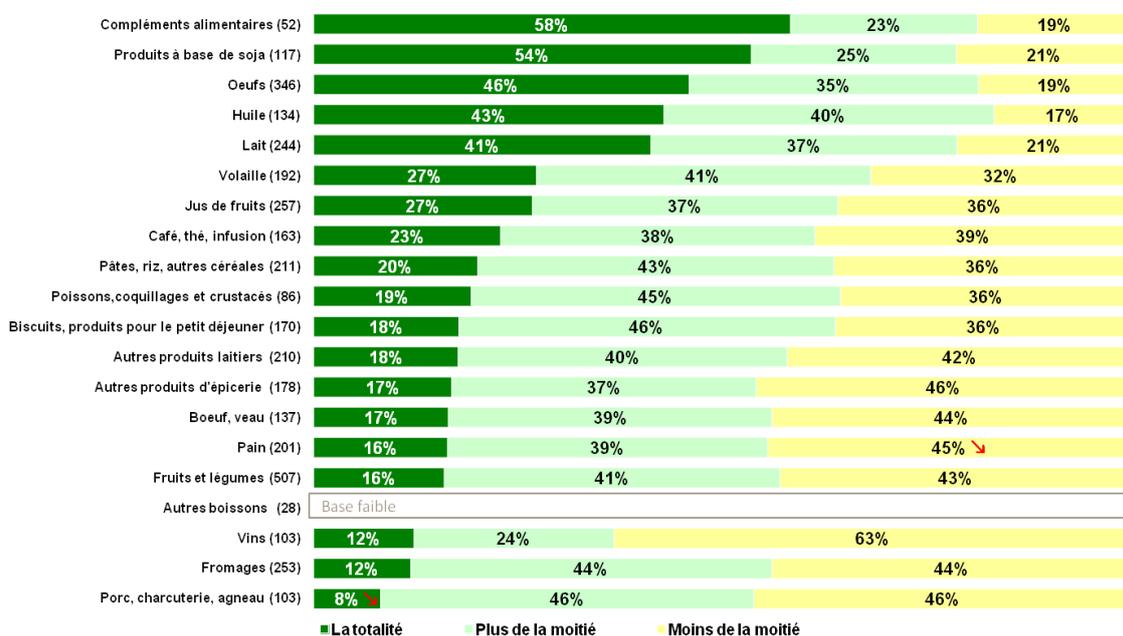
Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

Une part significative de consommation exclusivement Bio pour les produits de base

46% des consommateurs d'œufs bio ne les consomment qu'en bio, il en va de même pour **43%** des consommateurs d'huile bio et pour **41%** des consommateurs de lait bio.

Quelle part de votre consommation de ce(s) produit(s) est biologique ?

Base « consommateur bio » : consommateurs respectifs des produits cités



Attention, base <60 interviews : base faible, base <80 interviews : base limite

↗ ↘ Évolution significative d'une vague sur l'autre

Source : Baromètre Agence BIO / CSA 2015

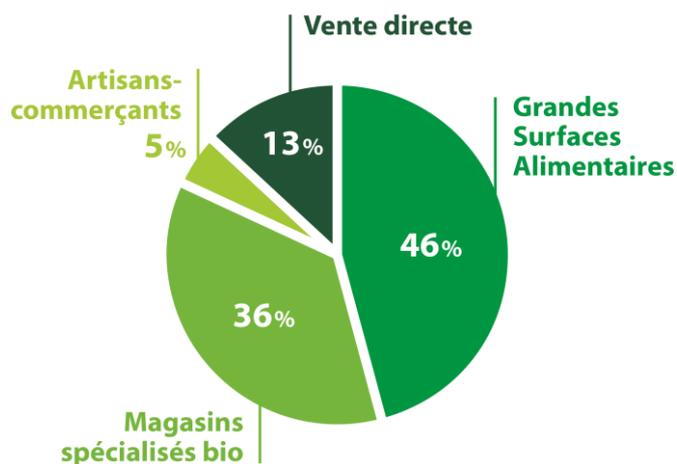
Concernant les produits à base de soja, 54% des consommateurs bio les consomment uniquement en bio.

Des lieux d'achats bio diversifiés

D'après le Baromètre Agence BIO / CSA 2015, les consommateurs de produits bio achètent leurs produits bio dans différents lieux :

- **81%** des consommateurs achètent des produits bio en **Grandes et Moyennes Surfaces**
- **33%** sur les **marchés**
- **29%** dans les **magasins spécialisés en produits bio**
- **23%** à la **ferme**
- **21%** chez les **artisans** commerçants
- **5%** via le **drive**

Répartition des achats des ménages pour leur consommation à domicile de produits biologiques par circuit (en valeur 2014)



Le panier est plus ou moins rempli suivant les lieux d'achats de produits bio. C'est évidemment dans les magasins spécialisés qu'il est le plus diversifié: 29% des actes d'achats génèrent 36% de la valeur globale des achats de produits bio par les ménages en France.

Une envie de bio confirmée

D'après le Baromètre Agence BIO / CSA 2015, **93% des consommateurs bio** ont l'intention d'**augmenter ou de maintenir leur consommation** de produits bio dans les 6 prochains mois.

Parmi les 21% de consommateurs bio envisageant d'accroître leur consommation, 65% privilégient une augmentation de consommation de **fruits et légumes bio**. Ils envisagent également d'augmenter leur consommation de **viandes bio** : la volaille (40%), le bœuf et le veau (39%) et le porc, l'agneau et la charcuterie (38%). Il en est de même pour les **produits laitiers bio** : les fromages (40%) et autres produits laitiers (39%). Les **œufs bio** font également partie des produits vers lesquels ils s'orienteront (37%).

Envie de bio partout : de fortes attentes dans tous les circuits

Les Français ont envie de consommer Bio quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent, que ce soit chez eux ou hors de chez eux.

Les Français souhaitent ainsi trouver **davantage de produits bio en Grandes et Moyennes Surfaces** (69%), mais pas seulement. Ils se disent également intéressés par **une offre bio plus large au marché** à 44% et chez les **artisans-commerçants** (boulangers, fromagers, poissonniers, bouchers, cavistes, etc.) dans les mêmes proportions. Un meilleur choix de produits bio serait également bien accueilli dans les **fermes** par 31% des Français, dans les magasins bio (24%), sur internet (17%) et via le drive (5%).

De plus, les Français sont de plus en plus demandeurs de bio en restauration hors domicile. Leurs attentes n'ont jamais été aussi fortes qu'en 2015. Selon le Baromètre Agence BIO / CSA 2015, ils sont notamment :

- ✓ **79%** à se dire intéressés par des repas intégrant des produits biologiques dans les **restaurants**, contre 54% en 2014,
- ✓ **75%** dans les **hôpitaux**, contre 62% en 2014,
- ✓ **74%** dans les **maisons de retraite**, contre 58% en 2014,
- ✓ **71%** dans les **centres de vacances**, contre 51% en 2014,
- ✓ **65%** en **restauration rapide ou à emporter**, contre 43% en 2014,
- ✓ **55%** dans les **distributeurs automatiques**, contre 33% en 2014.

Les actifs se sentent également très concernés par l'alimentation bio. **73%** se disent ainsi intéressés par des repas intégrant des produits bio sur **leur lieu de travail, à la cantine ou au restaurant d'entreprise**.

Les parents, pour leur part, sont également très demandeurs de Bio pour leurs enfants : **88% des parents désirent des repas avec des produits bio à l'école**.

Tendances de production 2015
Une agriculture au développement solide

Une offre croissante pour répondre à une demande croissante

Au 31 décembre 2015, **42 216 opérateurs** étaient engagés en agriculture biologique (+ 7,2 % par rapport à 2014).

28 725 producteurs (+8,5 % par rapport à 2014)

13 491 transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs (+4,4 % par rapport à 2014) dont :

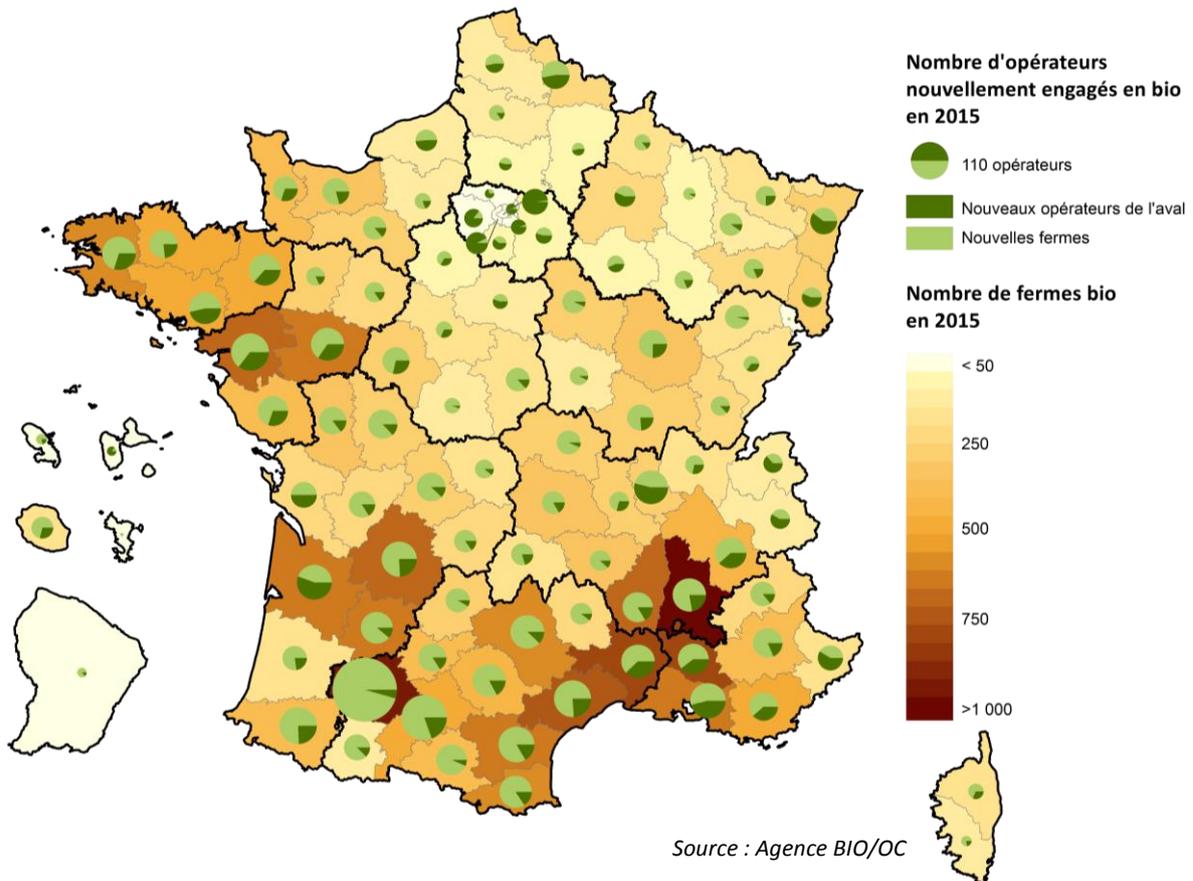
- 9 739 transformateurs (+3 %)
- 3 593 distributeurs (+8 %).

Opérateurs bio



42 216
(+ 7,2% vs 2014)

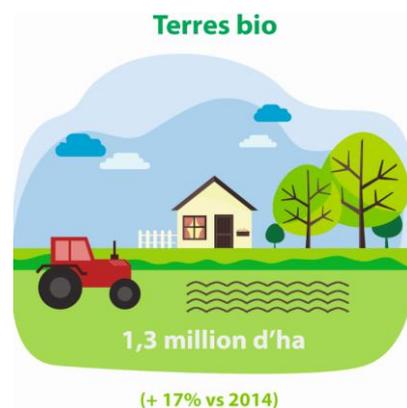
Nouveaux engagements en bio en 2015



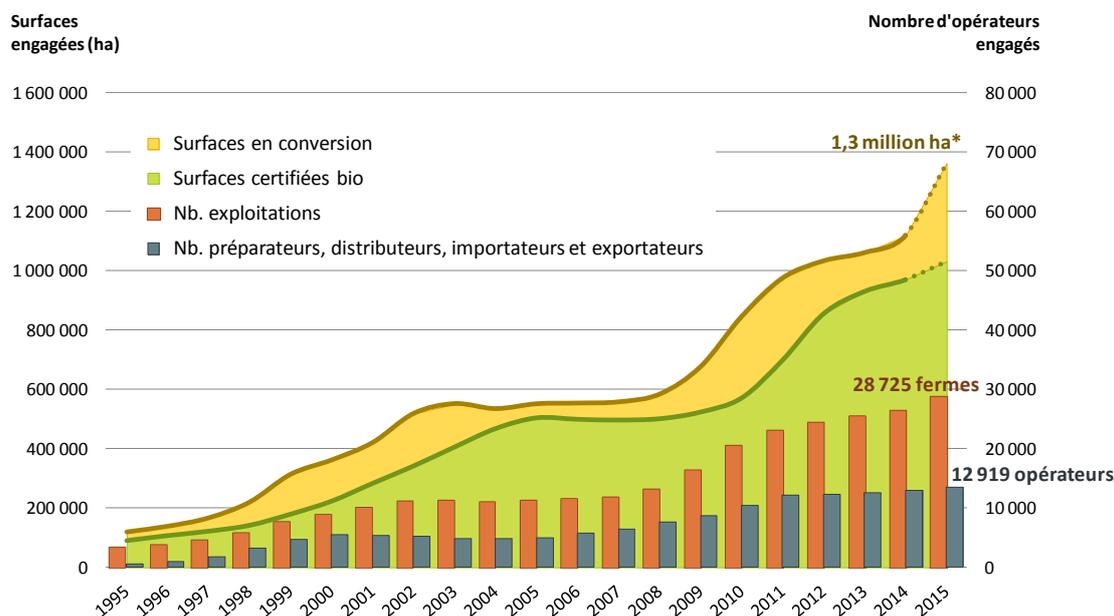
Plus de 300 000 ha en conversion fin 2015

Les surfaces engagées en agriculture biologique sont estimées à plus de **1,3 million d'hectares fin 2015**. Cette croissance, de l'ordre de **+17% en un an**, est le résultat des nombreux engagements dans l'année qui portent les surfaces en conversion au-delà de 307 000 ha, dont 220 000 ha en 1^{ère} année de conversion.

Fin 2015, 4,9% de la SAU française était ainsi conduits selon le cahier de charge de l'agriculture biologique.



Évolution depuis 1995 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



*Premières estimations

Source : Agence BIO/OC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*	Evol. /2014
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 293	11 359	11 070	11 401	11 640	11 978	13 299	16 446	20 603	23 135	24 425	25 467	26 466	28 725	8,5%
Nbre de préparateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs engagés	5 252	4 860	4 874	4 995	5 802	6 402	7 582	8 757	10 458	12 136	12 337	12 578	12 919	13 491	4,4%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	517 965	550 990	534 086	550 539	552 872	556 919	583 114	676 015	845 110	975 111	1 032 941	1 060 736	1 117 553	1 311 000	17,3%
dont surfaces certifiées bio	342 406	406 338	468 516	504 565	499 624	497 100	501 562	524 166	571 512	699 271	855 644	930 848	969 214	1 004 000	3,6%
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 570	45 974	53 248	59 819	81 553	151 850	273 598	275 841	177 297	129 888	148 339	307 000	107,0%
Surfaces C1						28 826	45 468	102 696	162 638	84 262	62 426	56 809	77 924	220 000	182,3%
Surfaces C2 / C3						30 994	36 085	49 154	110 960	191 579	114 872	73 079	70 415	87 000	23,6%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	1,87%	2,00%	1,94%	2,01%	2,02%	2,03%	2,14%	2,49%	3,12%	3,61%	3,82%	3,93%	4,14%	4,85%	17,3%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France	1,71%	1,77%	1,78%	1,89%	1,98%	2,11%	2,41%	3,07%	3,96%	4,58%	4,98%	5,34%	5,79%	6,47%	11,7%

* Estimations fin 2015

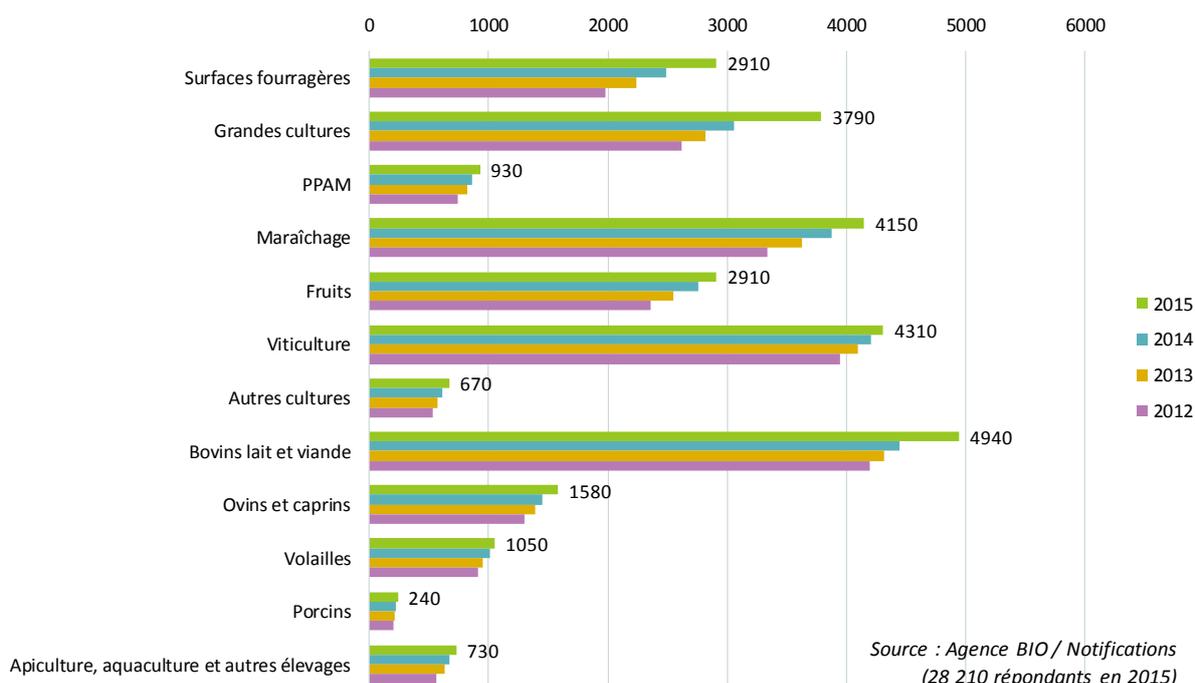
Source : Agence BIO / OC, Agreste 2014

Des engagements plus nombreux dans les secteurs des grandes cultures et de l'élevage bovin

Plus de **800 fermes s'engageaient en 2015 dans le secteur des grandes cultures**. Avec en moyenne 75 ha engagés en bio par ferme, ce sont plus de **60 000 ha dont la conversion débute en 2015**, et une perspective de récolte certifiée bio en forte croissance à partir de la campagne 2017/2018. Cette production à venir permettra de répondre à une demande croissante du secteur tant pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation des animaux certifiés. L'engagement de nouvelles exploitations est tout spécialement marqué en **Midi-Pyrénées** qui enregistre plus de 300 nouveaux producteurs ayant pour activité principale les grandes cultures bio sur l'année 2015. La dynamique semble se maintenir sur les premières semaines de l'année 2016.

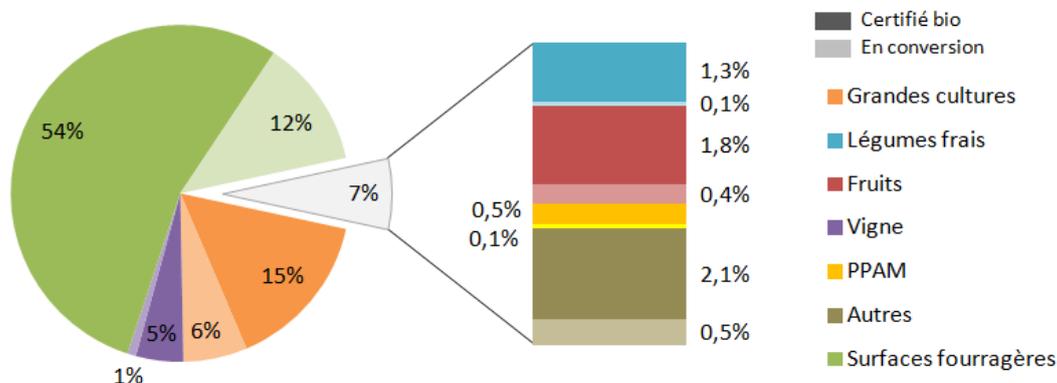
L'année 2015 a également été marquée par l'engagement de **plus de 500 élevages bovins allaitants**, soit la conversion d'un cheptel de **plus de 25 000 vaches allaitantes**. Ces élevages fourniront de la viande bovine bio dès 2017. Dans ce secteur également, la dynamique de conversion semble se maintenir début 2016.

**Évolution entre fin 2012 et fin 2015
du nombre de fermes engagées en bio selon leur production principale déclarée**



Selon les premières estimations, en 2015, les surfaces en conversion représentaient 23 % des surfaces conduites selon le mode biologique, dont 12 % de surfaces fourragères et 6 % de surfaces de grandes cultures (soit plus du quart des surfaces de grandes cultures conduites en bio).

Plus d'1,3 million d'hectares conduits en bio fin 2015
première estimation* de la répartition des surfaces certifiées et en



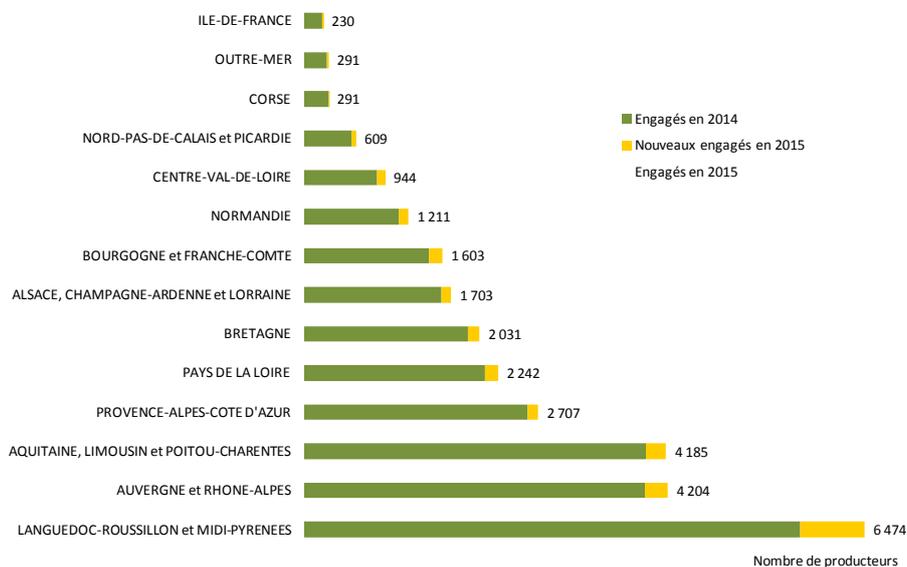
* extrapolations provisoires
Source : Agence BIO / OC

Une progression des engagements des fermes spécialement marquée en Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon

Entre les 31 décembre de 2014 et 2015, le nombre de producteurs bio, toutes filières et régions confondues, a augmenté de **+8,5 %**.

La nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées approche 6 500 producteurs (soit plus d'un producteur sur 5), suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes qui comptent chacune environ 4 200 producteurs en 2015. La nouvelle organisation territoriale conforte ces régions où la bio était déjà bien implantée en 2014 et où un nombre important de producteurs se sont engagés dans la bio en 2015 (respectivement +742 en LRMP, +268 en ARA et +238 en ALPC).

Nombre de producteurs bio et évolution de 2014 à 2015



Source : Agence BIO/OC

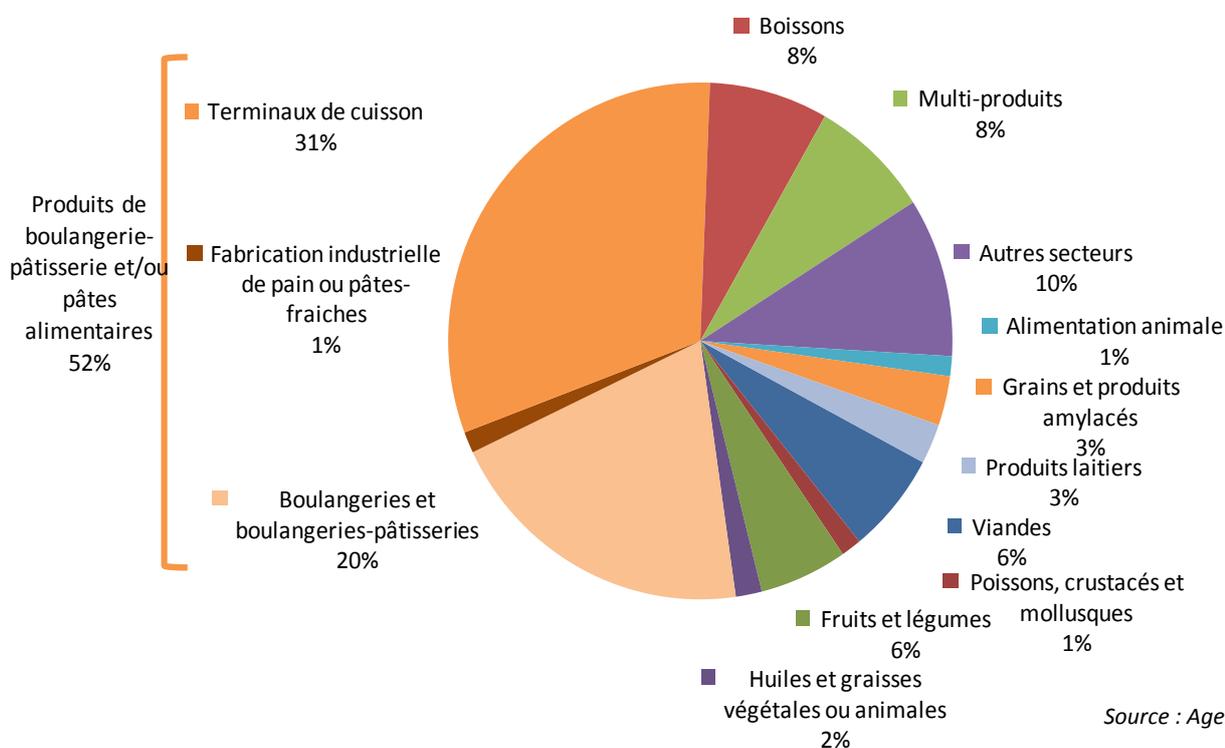
L'aval des filières engagé pour répondre à la demande croissante des consommateurs

Au 31 décembre 2015, **13 491 transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs** suivaient le cahier des charges de la bio, soit une progression de +4,4 % par rapport à 2014.

Les distributeurs de produits biologiques certifiés, **3 513** au 31 décembre 2015 (+8 % par rapport à 2014), ont adopté le dynamisme du marché bio chez les grossistes et les détaillants avec environ **250 nouveaux détaillants engagés en 2015**.

Les **9 739 transformateurs** certifiés au 31 décembre 2015 (+3 % par rapport à 2014) couvraient l'ensemble des domaines des industries-agroalimentaires. Plus d'un préparateur sur deux se consacrait aux produits de la boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires. Ces entreprises localisées sur tout le territoire sont au plus proche des consommateurs. 8 % des transformateurs se consacrent aux boissons (hors jus de fruits), et se situent principalement dans les régions viticoles.

Répartition des transformateurs bio en fonction de leur activité principale



Source : Agence BIO

Un marché bio français estimé à 5,5 milliards d'euros en 2015

Tout au cours de l'année 2015, les ventes ont augmenté dans tous les circuits de distribution et devraient atteindre 5,5 milliards euros.

- Le rythme de croissance a été plus élevé en magasins spécialisés. Depuis le début de l'année, l'augmentation moyenne des ventes de produits bio dans ces réseaux est de l'ordre de 15 %. Les réseaux spécialisés bio prennent de l'ampleur avec des ouvertures de magasins et des agrandissements, mais avant tout une hausse de la fréquentation.

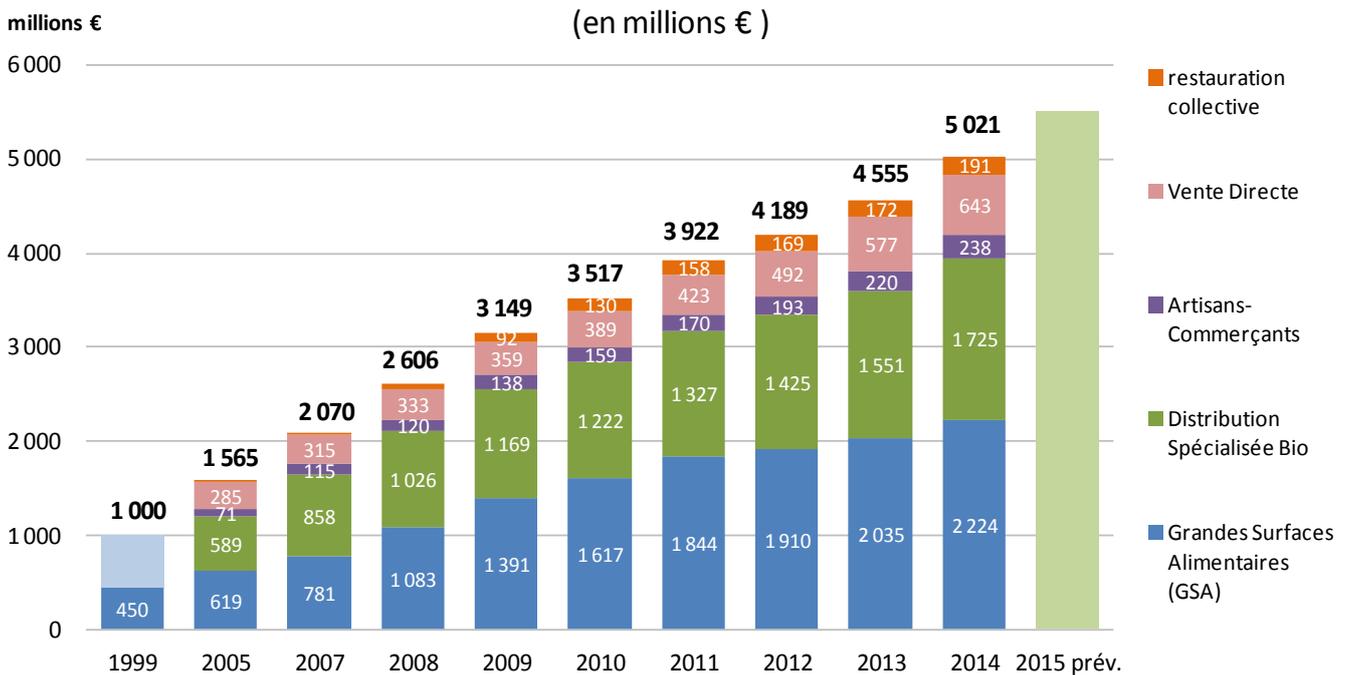
- En grandes surfaces alimentaires (GSA hors discount), au cours de 2015, les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement progressé de 9,4 % par rapport à 2014 notamment dans le rayon de l'épicerie salée et sucrée dont les ventes se sont développées (+12 % par rapport à 2014) (source : Panel IRI). Les ventes de ces produits en GSA représentent environ 30 % de l'ensemble du marché bio.

Marché bio en France 5,5 milliards d'euros



(+ 10% vs 2014)

Evolution du chiffre d'affaires bio par circuit de distribution de 1999 à 2015



Source : Agence BIO/AND-I – 2015

La Bio française gagne du terrain dans l'Union européenne

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes - 2016

Fin 2014, 256 677 exploitations agricoles cultivaient près de 10,3 millions d'hectares en bio dans l'Union européenne à 28.

La bio représentait environ 5,7 % de la Surface Agricole Utile (SAU) européenne.

- 63 % des surfaces cultivées en bio étaient localisés dans 6 pays en 2013 (Espagne, Italie, France, Allemagne, Pologne et Royaume-Uni).
- 68 % des exploitations bio étaient situés dans 6 pays (Italie, Espagne, France, Pologne, Allemagne et Autriche).

La part de la bio dans le territoire agricole a atteint environ 20 % en Autriche et a dépassé les 10 % en Suède, en Estonie, en République tchèque, en Lettonie et en Italie.

Plus de 44 000 préparateurs bio ont été recensés dans l'Union européenne en 2014.

Les trois principales catégories de produits bio transformés sont les fruits et légumes, les céréales et le lait.

En 2014, l'Allemagne était en première place avec 9 497 préparateurs de produits bio, juste devant la France (9 444) et l'Italie (6 524). 58 % des préparateurs bio de l'Union européenne étaient localisés dans ces trois pays.

La place de la bio française dans l'Union européenne en 2014

La France représentait :

Près de 11 % des 10,3 millions d'ha cultivés en bio ⇒ 3^e position

10 % des 256 677 fermes bio ⇒ 3^e position

4,1 % du territoire agricole français en bio ⇒ 17^e position

21 % des préparateurs bio de l'UE ⇒ 2^e position

Près de 20 % des achats de produits bio de l'UE ⇒ 2^e position

Des circuits de distribution variés, une large gamme de produits bio. ⇒ 1^{ère} position

1^{er} pays éleveur de poulets de chair bio

2^e pays éleveur de vaches allaitantes et de porcs bio et producteur de lait, d'œufs, de miel et d'oléagineux bio

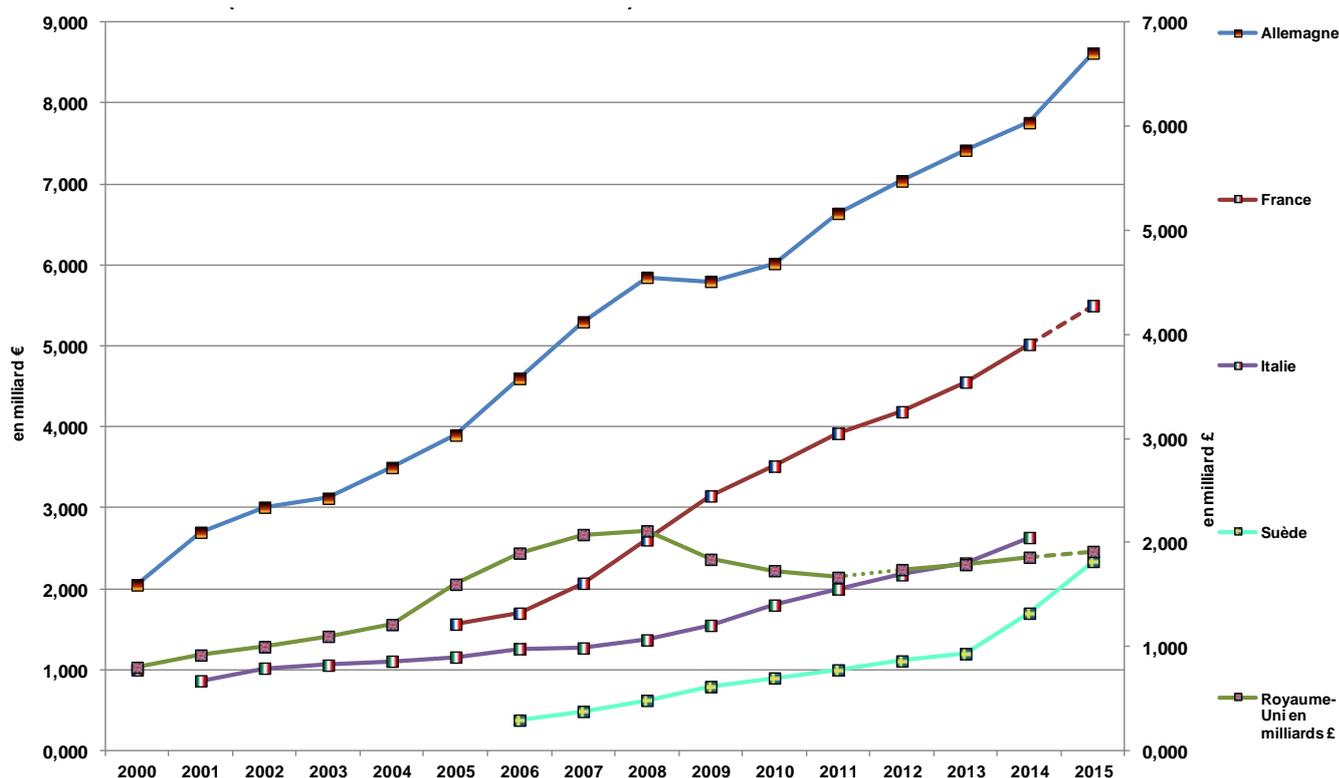
3^e pays producteur de céréales, de vins et de PPAM bio

4^e pays producteur de légumes bio et éleveur de chèvres bio

70 % de la consommation bio européenne, en valeur, dans 4 pays.

D'après les premières estimations, la consommation de produits bio dans l'Union européenne s'est élevée à **25,3 milliards € pour 2014** (+8,6 % par rapport à 2013). 70 % des produits bio (en valeur) étaient consommés dans quatre pays en 2014 : Allemagne (31 %), France (20 %), Italie (10 %) et Royaume-Uni (9 %).

Évolution des principaux marchés bio de l'Union européenne



Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes – 2016
N.B. : en £ pour le marché du Royaume-Uni et en € dans les autres pays

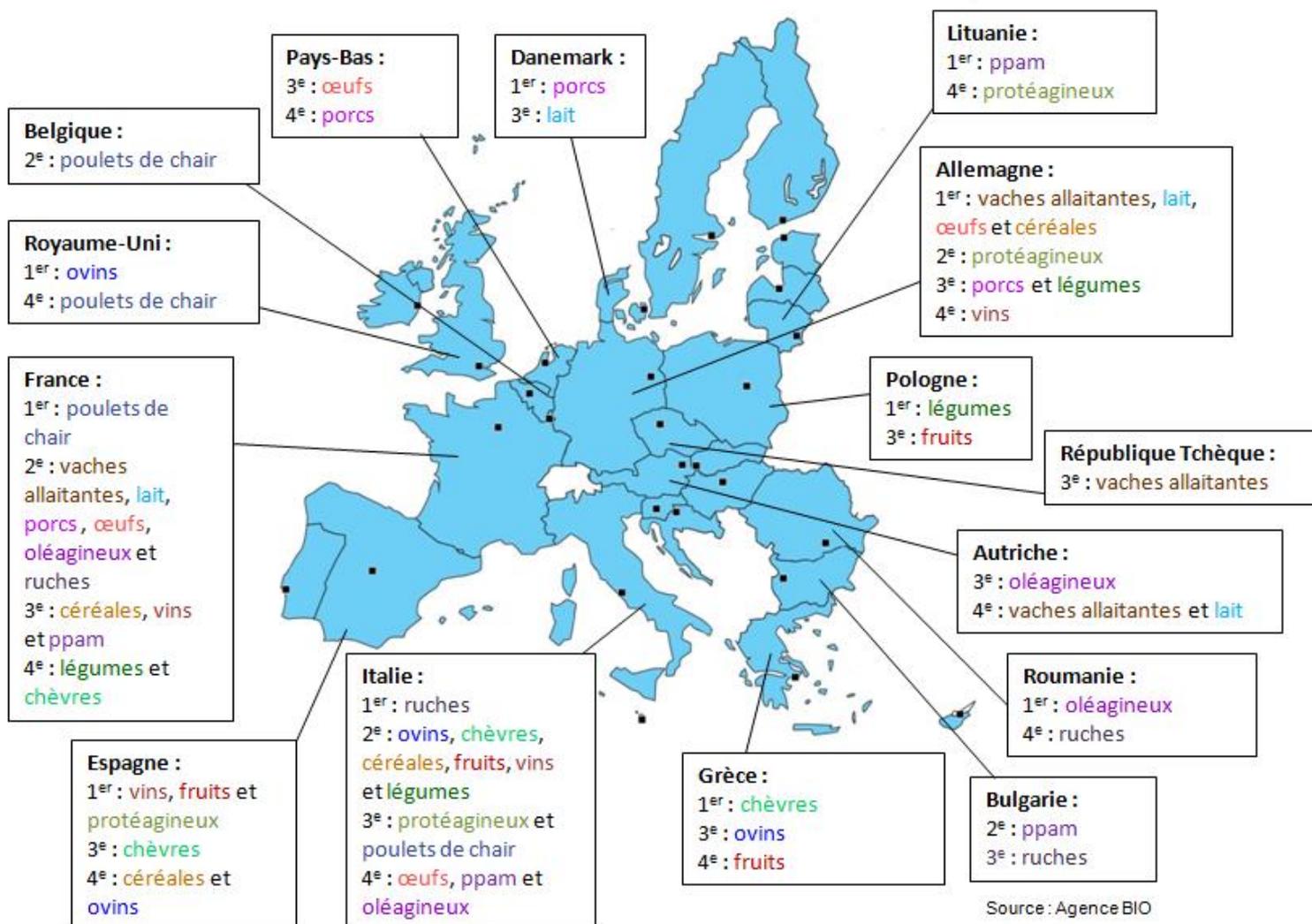
En 2015, les ventes de produits bio en Allemagne ont augmenté de 11,1 %, atteignant 8,62 milliards €.

Le marché suédois a très fortement progressé en 2014 et en 2015 (respectivement, +38 % et +39 %). Afin de mieux comprendre les raisons de cette hausse spectaculaire, l'Agence BIO a invité une spécialiste du marché bio suédois à son séminaire international du 3 mars.

D'après les premières estimations, le marché bio de l'Union européenne a dû approcher les 28 milliards € en 2015.

Principaux pays producteurs de produits bio par catégorie

Source : Agence BIO d'après différentes sources européennes – 2016



Source : Agence BIO

La Bio au cœur du développement durable
Une agriculture et une alimentation
citoyennes

L'agriculture biologique : naturellement respectueuse de l'environnement

Visant la protection de l'environnement – des sols, de l'air, de l'eau et de la biodiversité – l'agriculture biologique est un mode de production fondé notamment sur la non-utilisation de produits chimiques de synthèse, le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures et la lutte biologique.

L'élevage, de type extensif, respecte le bien-être des animaux et fait appel aux médecines douces si nécessaire. L'alimentation des animaux à partir de la prairie et des produits des grandes cultures issus de la ferme ou le plus possible à proximité, est prioritaire.

Tout au long de la filière, les opérateurs engagés dans le mode de production et de transformation biologique respectent un cahier des charges rigoureux qui privilégie les procédés respectueux de l'écosystème et des animaux.

Chacune des étapes des filières fait l'objet de contrôles par un organisme certificateur.

En agriculture biologique, **la non-utilisation d'engrais de synthèse et le recyclage de la matière organique** contribuent à **réduire les émissions de gaz à effet de serre**.

De ce fait, l'agriculture biologique **permet de limiter les rejets polluants dans l'environnement et contribue à une gestion plus durable de la terre**.

Une agriculture et une alimentation citoyennes



Productions végétales bio : des pratiques en cohérence avec la nature

Fertilité des sols et respect des écosystèmes

Le maintien ou l'augmentation de la fertilité du sol est une priorité en agriculture biologique. Cet objectif est atteint grâce à :

- des rotations de cultures appropriées permettant au sol de se régénérer,
- la culture d'engrais verts et de légumineuses,
- le recyclage et le compostage des matières organiques,
- l'apport de matières organiques provenant de l'exploitation pour les fermes en polyculture élevage.

Des méthodes de défense naturelles

Il est possible en agriculture biologique de recourir à :

- un travail du sol avec des outils performants et appropriés, au bon moment (de nombreuses techniques alternatives de désherbage existent),
- un choix d'espèces rustiques mieux adaptées au mode de production biologique,
- des rotations et des associations de cultures, permettant de couvrir le sol et d'apporter les nutriments nécessaires à la croissance et au développement des plantes,
- des haies favorables à la biodiversité et à la présence d'auxiliaires,
- la lutte biologique en cas de nécessité.

Des engrais, amendements ou moyens de lutte d'origine naturelle ou dérivés de substances naturelles sont autorisés en complément uniquement s'ils figurent dans les listes des annexes I et II du règlement CE n°889/2008.



Des teneurs en matière organique plus élevées et une activité biologique intense du sol

L'agriculture biologique est un mode de production qui maintient et améliore la santé des sols. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales. Elle allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun. La plupart des articles de la littérature internationale sur le sujet montrent que les teneurs en matière organique dans les sols cultivés sont plus élevées en cas de pratiques biologiques. Ceci s'explique par l'apport régulier d'une fertilisation organique – effluents d'élevage, pailles, compostage, cultures d'engrais verts – et des rotations diversifiées.

L'activité biologique du sol est davantage développée. Les organismes vivants du sol – comme les vers de terre, les champignons, les insectes de surface – sont plus nombreux, diversifiés et présentent une activité plus intense.

Ainsi s'agissant des résultats obtenus dans les conditions de production européennes, l'activité microbienne est 30 à 100 % plus importante en bio qu'en conventionnel en moyenne. Plus particulièrement, des études de suivi des caractéristiques de sols cultivés en bio et en conventionnel, réalisées en Suisse sur 21 ans par le FiBL démontrent que les sols « bio » présentent :

- 20 à 30 % de biomasse microbienne en plus avec des activités respiratoire et enzymatique supérieures ;
- 30 à 40 % de vers de terre en plus, facteurs de la stabilité des sols, « laboureurs naturels de la terre » ;
- 90 % d'araignées en plus et une grande diversité d'espèces ;
- 40 % de mycorhizes en plus en colonisation racinaire avec tous les bénéfices induits pour la nutrition des plantes ainsi que la protection phytosanitaire.

Tout au long de la filière, les opérateurs engagés dans le mode de production et transformation biologiques respectent un cahier des charges rigoureux* qui privilégie les procédés non polluants, respectueux de l'écosystème et des animaux. Toutes les étapes des filières font l'objet de contrôles par les organismes certificateurs. Les effets des pratiques des entreprises de production agricole et de transformation sur l'environnement se mesurent à long terme. C'est pourquoi des évaluations chiffrées des impacts de l'agriculture biologique sur son environnement sont moins courantes que les évaluations de type qualitatif. Les impacts de l'agriculture biologique sur la qualité des eaux et des sols ont été davantage évalués que ceux sur la biodiversité des espèces, les paysages ou la consommation d'énergie.

*Règlement CE N° 834/2007 et cahier des charges français complétant, disponibles sur www.agencebio.org/rubrique/reglementation

Élevage bio : des normes élevées de bien-être animal

La nature comme référence

- L'élevage hors-sol est interdit.
- Tous les animaux ont accès aux parcours extérieurs et les ruminants pâturent dès que les conditions le permettent.
- Chaque animal dispose d'un espace bien aéré, de lumière et d'une surface minimum, paillée à l'intérieur des bâtiments, lui permettant de se mouvoir librement.
- La densité des animaux et la taille des bâtiments sont limitées.
- Les traitements hormonaux, le clonage et le transfert d'embryon sont interdits.

Une alimentation bio

- La nourriture des animaux est obtenue suivant les règles de l'agriculture biologique.
- L'élevage des vaches et brebis, herbivores, repose sur l'utilisation maximale des pâturages, selon leurs disponibilités durant les différentes périodes de l'année. Par ailleurs, leur alimentation est complétée par d'autres fourrages provenant majoritairement de l'exploitation elle-même.
- Les jeunes mammifères sont nourris de préférence au lait maternel.
- Le gavage est interdit en agriculture biologique.

Priorité au bien-être et à la prévention

Les souches et races choisies sont les plus adaptées et les plus résistantes possible, de préférence indigènes ou locales.

La santé des animaux est axée principalement sur la prévention, avec des méthodes et conditions d'élevage privilégiant le bien-être animal et stimulant les défenses naturelles.

En cas de problème sanitaire, homéopathie et phytothérapie sont utilisées en priorité.

Afin de limiter au maximum la souffrance des animaux, en cas de besoin, à titre exclusivement curatif, les médicaments vétérinaires sont utilisables, sans perte de la certification biologique à condition de :

- ne pas dépasser le nombre maximum de traitements annuels autorisés par espèce (de 1 à 3 suivant la durée de vie de l'animal),
- doubler le délai d'attente légal avant commercialisation.

En outre, la réglementation générale sur les vaccins, les antiparasitaires et les traitements obligatoires s'applique. Toutes les interventions sont enregistrées sur le cahier d'élevage et vérifiées par l'organisme certificateur.

La Bio : de la production à la transformation, une solution pour lutter contre le changement climatique

La question du changement climatique ne peut pas être traitée indépendamment des autres questions environnementales – pesticides, eau, biodiversité, sols. Dans cette approche globale, l'agriculture biologique a toute sa place. Elle apporte des solutions pour lutter contre le changement climatique.

La diversité des cultures et la gestion des sols en bio sont un facteur de **résilience** face aux aléas climatiques.

La question de la responsabilité environnementale et de l'atténuation du changement climatique est également au cœur des préoccupations des transformateurs bio. Au-delà du cahier des charges, les transformateurs bio cherchent à respecter l'ensemble des « sphères » auxquelles ils sont liés : le sol, le terroir, la nature ainsi que les Hommes, collaborateurs, clients ou consommateurs. Leurs efforts pour réduire leurs empreintes et des défis portent sur l'éco-conception des produits, des emballages et des machines ; l'optimisation des différentes consommations d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables, l'évaluation des bilans carbone et la mise en place de mesures et plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.

La lutte contre le gaspillage permet également de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. **Les acteurs de la Bio sont engagés dans ce sens.** Avec la consommation bio, les habitudes d'achats et les comportements alimentaires évoluent en donnant plus de place aux produits frais et de saison et en évitant le gaspillage alimentaire.

La Bio en cohérence avec les recommandations de l'INRA pour lutter contre le changement climatique

L'ADEME et les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie ont sollicité l'INRA pour déterminer et analyser une dizaine d'actions portant sur des pratiques agricoles et susceptibles de favoriser le stockage de carbone par l'agriculture ou de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. **La Bio s'inscrit pleinement dans les recommandations de l'INRA.** (cf www.agencebio.org / La bio et ses acteurs / Qu'est-ce que la bio ? / La bio : un atout pour le climat)

L'agriculture biologique : des atouts pour le climat

- L'agriculture bio **n'utilise pas d'engrais azotés chimiques de synthèse**, mais emploie **des engrais organiques** et accorde davantage de place aux **légumineuses qui fixent l'azote de l'air**
- **Aucun rejet de CO₂** provenant de la production des engrais azotés minéraux, très énergivore ;
- **Des rejets réduits en N₂O**, gaz à effet de serre important provenant de la volatilisation des engrais épandus.
- Elle **recycle la matière organique et privilégie la prairie**
- **Stocke davantage de CO₂**. Les matières organiques favorisent la vie microbienne du sol et la production d'humus, source de fertilité.

Davantage de stockage de carbone dans le sol avec la Bio

Les sols conduits en agriculture biologique contiennent en moyenne 0,2% de carbone par hectare de plus que l'agriculture conventionnelle¹. Le carbone des tissus végétaux et du sol est stocké grâce aux prairies permanentes gérées suivant le cahier des charges bio, au recyclage des déchets organiques, à l'utilisation de légumineuses ainsi qu'à la préservation des haies.

Les prairies sont des puits de carbone, stockant entre 500 et 1 200 kg de carbone par hectare et par an selon leurs modalités de gestion – chargement, utilisation, fertilisation – la moyenne se situant autour de 1 000 kg. **Les prairies permanentes conduites en bio séquestrent un surplus de carbone**².

¹ www.oekolandbau.de/erzeuger/umweltleistungen/klimaschutz-und-klimawandel/oekolandbau-ein-beitrag-zum-klimaschutz

² Gattinger et al, 2012.

Une agriculture respectueuse de la Nature et de l'Homme

Respectueuse de l'environnement, l'agriculture biologique interdit l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Au quotidien, les agriculteurs bio, tout comme les populations se trouvant à proximité de leurs exploitations bio, sont donc moins exposés aux risques sanitaires liés à l'utilisation des pesticides.

Par ailleurs, l'agriculture bio, nécessitant davantage de main-d'œuvre, favorise les échanges de services entre agriculteurs bio pour effectuer les tâches nécessaires à leurs productions. La Bio favorise également les échanges avec les consommateurs puisque de nombreuses exploitations pratiquent des ventes à la ferme et commercialisent leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution directs et courts, comme les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Autant de particularités qui favorisent le maintien, voire la reconstruction, d'un lien social fort entre les acteurs de l'agriculture et les consommateurs.

Des producteurs bio engagés et diversifiés :

- Près d'**1/2** pratique la **vente directe**
- Plus **1/4** transforme sa production à la ferme
- **40 %** produisaient des **grandes cultures** (céréales, oléoprotéagineux ou légumes secs) dont 1/3 à titre principal,
- **40 %** produisaient des **fruits et/ou des légumes frais**, dont plus de la moitié à titre principal,
- **7 %** produisaient des **plantes à parfum, aromatiques et médicinales** (PPAM) dont plus du tiers à titre principal,
- **36 %** pratiquaient l'**élevage** :
 - 22 % avaient un troupeau bovin (laitier ou allaitant), soit 3 élevages bio sur 5,
 - 10 % avaient un élevage de monogastriques (porcs ou volailles),
 - 6 % avaient un élevage ovin (laitier ou allaitant) et 3 % un élevage caprin.

L'agriculture bio : un secteur créateur d'emplois

La Bio : 100 000 emplois en France

Les fermes bio génèrent près de 69 000 emplois dans les zones rurales, soit 7% des emplois agricoles français. À ces emplois sauvegardés ou créés dans les fermes bio s'ajoutent ceux qui sont liés aux activités de transformation et de distribution. Au total, les emplois directement liés à l'activité biologique ont été estimés à près de 100 000 équivalents temps plein en France en 2015.

Ce fort contenu en emplois des filières bio contribue au maillage des activités et des territoires. Outre les bénéfices pour l'environnement et le bien-être animal, les filières bio apportent une valeur ajoutée importante à la vie économique et sociale.

En termes d'emplois, la Bio c'est en 2015 :

- **69 000 emplois directs dans les fermes en équivalent temps complet**
- **30 000 emplois directs pour la transformation et la distribution de produits bio en équivalent temps complet**
- **2 000 emplois en équivalent temps complet** pour les actions de contrôles spécifiques à la bio, conseils, recherche et formation, développement, services administratifs.

= + **100 000 emplois directs en équivalent temps plein en France**

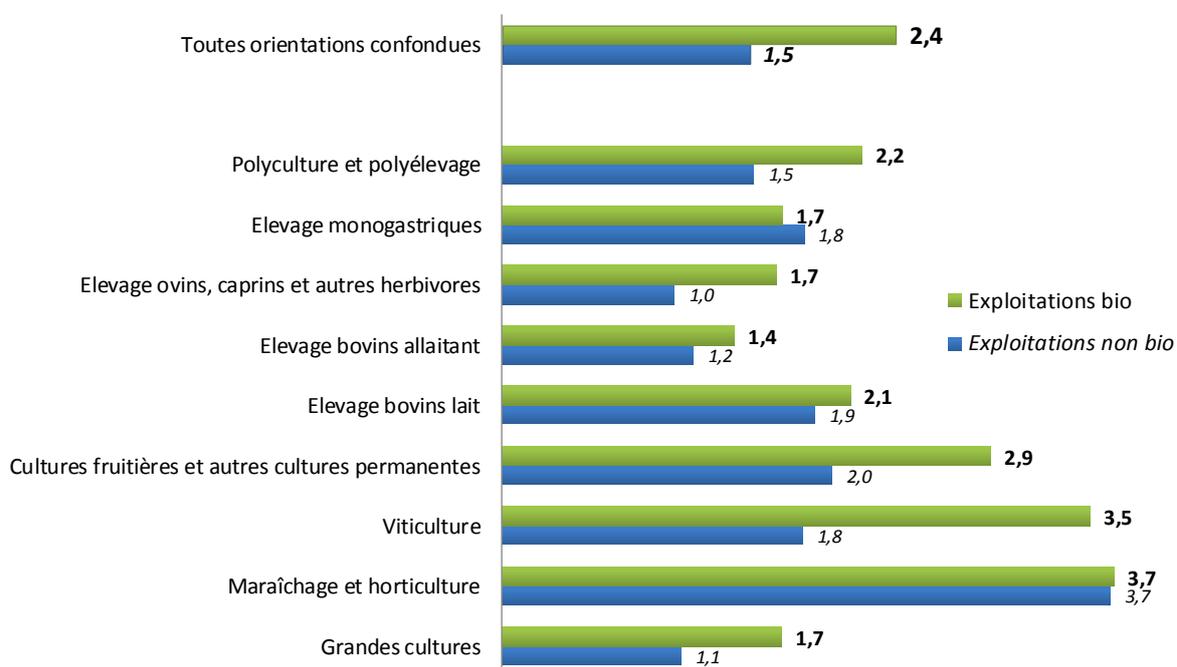
Source : Aaence BIO

59 % d'emplois en plus dans les exploitations bio

L'agriculture biologique génère sur les fermes de l'ordre de 60 % de main d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle. En effet, la part élevée de la transformation à la ferme, de la commercialisation en circuits courts dans le secteur bio, ainsi que le fort développement en viticulture augmentent le contenu en emploi de l'agriculture biologique. Ramené à l'exploitation, les fermes biologiques emploient en moyenne 2,40 UTA (Unité de Travail Annuel) contre 1,52 en conventionnel (recensement agricole, 2010).

Il existe de fortes différences selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX). L'écart le plus élevé (de 1 à 2) est observé dans le secteur viticole.

Unité de travail annuel moyenne par orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation

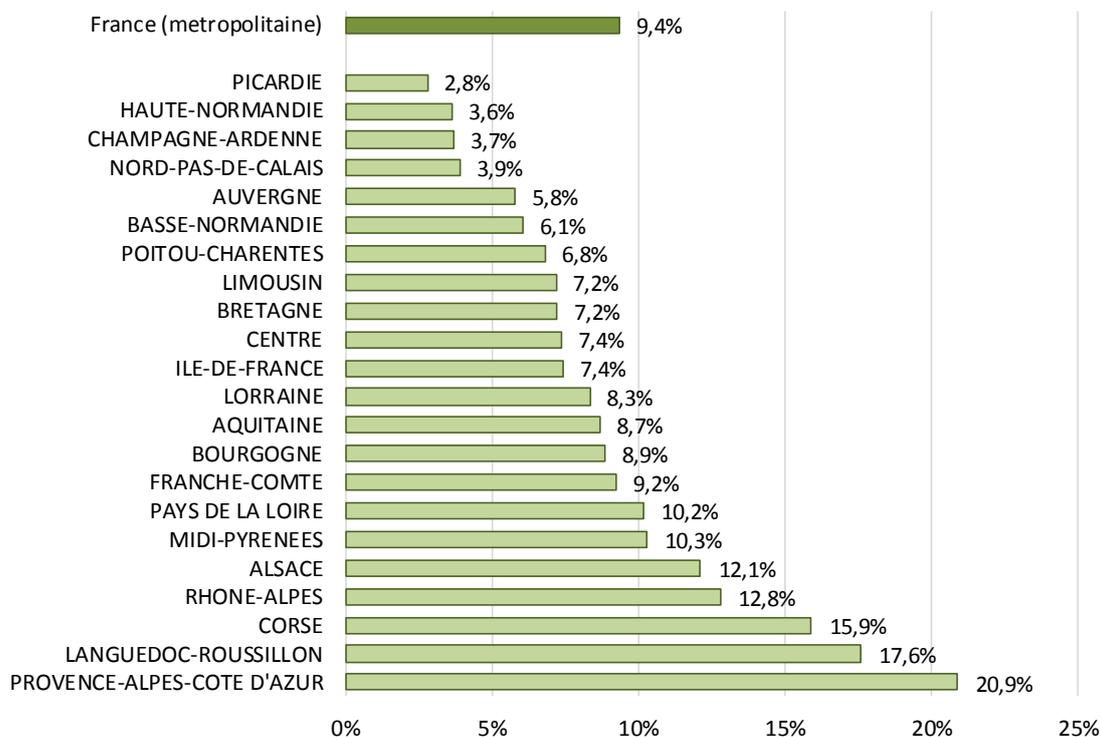


Source Agence BIO / Agreste RA2010

La Bio : près de 10 % de l'emploi agricole en France

Les emplois agricoles des fermes biologiques représentaient plus de 10 % du temps de travail de l'agriculture dans 7 régions, notamment en Provence – Alpes - Côte d'Azur Languedoc-Roussillon, et corse ou plus de 15 % de la main-d'œuvre agricole est bio.

Part moyenne de la main-d'œuvre agricole des fermes bio selon leur région



Source : Agence BIO/Agreste 2014 – bilan annuel de l'emploi agricole

Près de la moitié de l'emploi en exploitation bio est salariée

La main-d'œuvre des exploitations biologiques est essentiellement familiale (56%). Cependant, les fermes bio emploient nettement plus de travailleurs salariés : 43 % du temps de travail annuel contre 27 % en conventionnel.

Le quart du temps de travail en exploitation bio est effectué par des salariés permanents contre 17 % en conventionnel. Les exploitations bio ont recours à plus de main-d'œuvre saisonnière (18 % du temps de travail annuel contre 10 % en conventionnel).

L'agriculture biologique
au Salon International de l'Agriculture :
Un rendez-vous privilégié d'échanges
et d'information pour tout connaître
sur la Bio, une agriculture et une
alimentation citoyennes

Un espace éco-conçu, participatif et mobilisateur pour informer et échanger avec tous les publics

L'Agence BIO et ses partenaires se mobilisent du samedi 27 février au dimanche 6 mars 2016 au 53^e Salon International de l'Agriculture, à Paris Porte de Versailles. Ils seront présents sur un nouveau **stand d'information et d'animations éco-conçu**, situé dans le Pavillon 4 (stand B012). L'espace s'adressera à la fois aux professionnels et au grand public, avec un programme riche en rencontres professionnelles et en animations.

Cette année, la participation de l'Agence BIO au SIA s'articule en parfaite cohérence avec le thème du salon : « L'agriculture et l'alimentation citoyennes. » L'Agence Bio s'attachera à mettre particulièrement en avant sur son stand les atouts de l'agriculture biologique des points de vue sociétal, environnemental et économique.

Différents espaces présenteront ainsi la Bio et ses principes avec des temps forts mettant en valeur **la Bio accessible à tous** (manger bio, varié et équilibré sans augmenter son budget, où trouver des produits bio près de chez soi, etc.), **la Bio et l'environnement** (ateliers compost, réduction des déchets, jardinage...) et **la Bio, une réponse à la demande sociale** (présentation d'AMAP, création d'emplois, etc.).

UN STAND ÉCO-CONÇU

L'éco-conception est une démarche qui intègre l'environnement dans toutes les phases du cycle de vie d'un produit.

DES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES...

- Utilisation de copeaux de pin recyclés pour les cloisons et le mobilier
- Des panneaux décoratifs et acoustiques en coton recyclé solidaire
- Des assises conçues à partir de coton bio
- De la moquette sans latex, 100% biodégradable
- Des peintures écologiques à base de composants d'origine végétale

...POUR UNE RÉUTILISATION PÉRENNE...

- Un stand construit à partir d'éléments issus de précédents stands : cloisons, mobilier, semurerie, panneaux...
- La conception du stand a été imaginée dans une optique de réutilisation entièrement remonable et réutilisable tant pour le choix des matériaux que de technique de montage.

...ET POUR PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT.

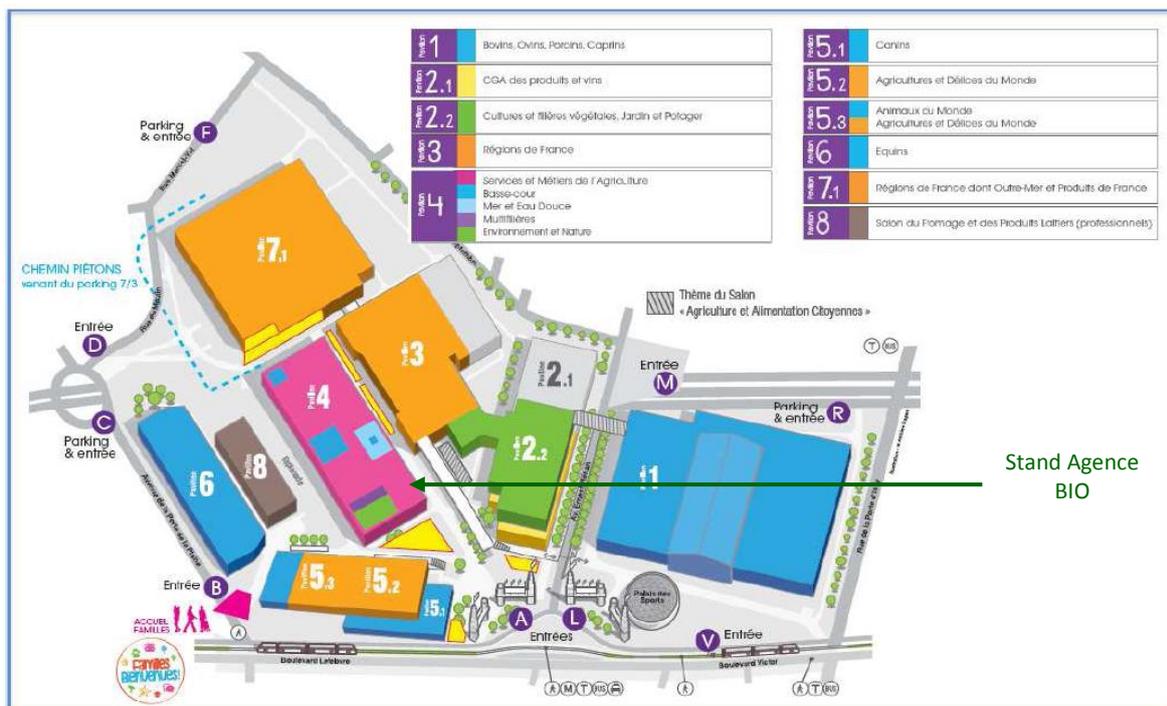
- Des entreprises localisées en Ile De France et Picardie
- Des labels et certifications qui protègent nos forêts et notre environnement
- Des prestataires engagés dans des démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale

Eco-Conception

CAMPAGNE FINANCIÉE AVEC LE CONSENSUS DE L'UNION EUROPÉENNE

Agence BIO www.agencebio.org

Logo de l'Union Européenne et logo AB Agriculture Biologique.



De plus, de nombreuses animations permettront aux visiteurs de découvrir les saveurs de la Bio :

- des ateliers culinaires « la cuisine bio de saison » animés par des Chefs ;
- des temps forts sur les produits bio avec des dégustations et des quiz filières bio (produits laitiers, viandes, huiles, céréales et pain, légumineuses, fruits et légumes de saison, volailles, poissons, vins,...) ainsi que des démonstrations de savoir-faire avec la participation de producteurs, d'artisans et d'entreprises bio ;
- des jeux de découverte pour les enfants sur la Bio et l'alimentation (diversité, goût, équilibre alimentaire, saisonnalité des produits) et des goûters bio pour les enfants.

Un **partenariat renforcé avec l'École de Paris des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie** (EPMTTH) permettra chaque jour à 6 élèves d'œuvrer aux côtés des Chefs pour préparer des recettes audacieuses et astucieuses afin de mieux manger au quotidien.

Plusieurs temps forts seront consacrés à **la Bio en restauration collective**, avec la présence notamment de Chefs cuisiniers du Nord-Pas-de-Calais et des collègues de la Drôme qui partageront leurs expériences et initiatives (lutte contre le gaspillage, sensibilisation des jeunes à une alimentation de qualité, réduction des déchets, etc.).

La participation de l'Agence BIO au SIA 2016 se fera dans le cadre du programme de communication 2015-2017 bénéficiant du cofinancement de l'Union européenne.

Des animations et des rencontres pour les professionnels et le grand public

« Les clés de la Bio » : des échanges privilégiés entre professionnels

Tout au long du salon, des professionnels, notamment les représentants du réseau Formabio, répondront aux questions sur l'agriculture biologique du grand public et des professionnels. Des orientations seront privilégiées certains jours, avec des rencontres filières et des focus sur les pratiques innovantes pour la cible professionnelle.

« La Bio : bon pour la nature, bon pour nous » : des animations de découverte

Chaque jour, des professionnels de la Bio (producteurs, transformateurs, cuisiniers, enseignants,...) seront présents pour expliquer l'agriculture biologique et présenter ses atouts pour une agriculture et une alimentation citoyennes.

➤ La Bio : une agriculture et une alimentation citoyennes

De nombreux ateliers participatifs animés par des professionnels seront proposés aux visiteurs :

- « la Bio accessible » : la cuisine bio de saison, des recettes pour maîtriser son budget, la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire,... animés par des Chefs et des animateurs culinaires
- Le jardinage bio, le recyclage des matières organiques et le respect de la biodiversité : compost, lombricompostage, cycle de l'élevage,... proposés par des jardiniers, des formateurs et des représentants de la commission bio d'Interbev
- Des témoignages et des présentations de démarches citoyennes proposés par des professionnels et des consommateurs : des initiatives innovantes pour « la Bio pour tous » (démarche Famille à Alimentation Positive, les AMAP, « bio cabas accessible », lien précarité/alimentation, dispositifs pour rendre la bio accessible, juste prix de la Bio, vente en vrac...), des acteurs engagés pour le développement de l'offre bio locale (groupements de producteurs, mises en réseau, contractualisation, des outils pour professionnaliser et fluidifier le fonctionnement des circuits courts,...), des démarches entreprises durables, etc.

« Familles à Alimentation Positive » : un exemple d'initiative citoyenne réussie

Initiée en 2012 par Corabio à Lyon et accompagnée par la Région Rhône-Alpes et la ville de Lyon, le défi Familles à Alimentation Positive est un projet qui permet d'accompagner des foyers à consommer des produits bio en restant à budget constant. Le principe : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent et relèvent le défi d'accroître leur consommation de produits alimentaires bio, sans augmenter leur budget tout en se faisant plaisir. À ce jour, 9 défis ont été organisés en Rhône-Alpes et de nombreux autres territoires français souhaitent en développer. Cette démarche, ainsi que l'opération "La Bio pour Tous", seront présentées le mercredi 2 mars.



(Cf. programme complet détaillé jour après jour sur le site internet de l'Agence BIO et le blog de la bio)

➤ La cuisine BIO : un pôle d'exception en partenariat avec l'École des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie

La Bio, c'est une multiplicité de saveurs et une cuisine innovante. En partenariat avec l'École de Paris des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie, des Chefs et des élèves en école hôtelière présenteront des recettes audacieuses pour manger bio au quotidien, ainsi que des astuces pour diversifier son alimentation.

Chaque jour, des recettes et un « menu du jour » seront cuisinés sur place et dégustés lors de temps forts. Les recettes seront annoncées en amont et mises en ligne quotidiennement sur la page Facebook Agriculture Biologique avec une communication spécifique sur la saisonnalité et le rapport qualité / prix des produits bio (présentation d'un prix maximum par personne pour chaque recette). Des animations spécifiques -légumineuses, céréales, dressing (vinaigrettes et sauces), etc. seront également proposées dans ce cadre.

En savoir plus sur l'ÉPMTH

L'École de Paris des Métiers de la Table, du Tourisme et de l'Hôtellerie forme et encadre près de 1 500 jeunes apprentis chaque année. Avec passion, valeurs et respect des produits travaillés, les 60 formateurs de l'établissement transmettent leurs savoir-faire de la cuisine française www.epmth.paris



➤ La BIO en restauration collective

Plusieurs chefs travaillant en restauration collective présenteront leur métier ainsi que les clés de la réussite pour introduire les produits bio en restauration collective. Des exemples de menus bio réalisés dans les établissements scolaires seront notamment présentés avec le prix de revient par repas, des recueils d'expériences, des outils pour aider les établissements à introduire des produits bio locaux dans leurs menus.

De nombreux temps forts « la Bio en restauration collective » sont programmés, en particulier :

- le dimanche 28 février, avec la participation d'un chef en RHD dans le Nord-Pas-de-Calais,
- le mercredi 2 mars, avec la présence de représentants de « Manger Bio Ici et Maintenant », de Manger Bio 44 et de la FNAB, qui apporteront notamment leurs témoignages sur le fonctionnement des plateformes d'approvisionnement et présenteront des outils et sites internet pour gérer ses approvisionnements en bio local ;
- le jeudi 3 mars, avec la participation d'un chef en restauration collective dans un collège de la Drôme et d'une diététicienne du département qui présenteront notamment les démarches éco-responsables entreprises dans les établissements du département et proposeront des activités interactives avec le grand public.

La Bio en restauration collective, une démarche globale

L'introduction de produits bio en restauration collective entraîne souvent une réflexion d'ensemble et la mise en place de démarches éco-responsables dans les établissements : lutte contre le gaspillage alimentaire, tri des déchets, approvisionnement local, etc. Le jeudi 3 mars, la Drôme, département fortement impliqué depuis plusieurs années dans le développement de la Bio en restauration collective apportera son témoignage et présentera les démarches globales mises en place dans les collèges du département.

➤ Des animations de découverte des produits et savoir-faire bio

Pour approfondir leurs connaissances sur la Bio, les visiteurs pourront participer aux quiz filières bio et remporter des assiettes de dégustations. Ils auront également la possibilité de jouer au jeu de la Bio et tenter de gagner des paniers de produits bio et des malles de jeux pour les enfants. Au programme des animations filières :

- un quiz viande bio proposé et animé par la Commission Bio d'INTERBEV du dimanche 28 février au vendredi 4 mars, de 11h à 12h,
- un quiz produits laitiers bio proposé et animé par le CNIEL du dimanche 28 février au samedi 5 mars, de 15h à 16h,
- un quiz pain, céréales et légumineuses bio les mardi et jeudi, créé en partenariat avec Intercéréales et animé par le GAB Île-de-France, un paysan boulanger du Perche et des professionnels,
- un quiz huiles bio réalisé en partenariat avec Terre Univia et des animations «dressing» les week-ends animées par les chefs et une animatrice culinaire,
- un quiz volailles et œufs bio, et des démonstrations de découpe de volaille proposés par le Synalaf le vendredi 4 mars.

Des animations de découverte des produits bio et des savoir-faire proposées par des professionnels (producteurs, entreprises, animatrice culinaire, diététicienne,...) compléteront les quiz, notamment des temps forts sur les vins bio, les fruits et légumes, les légumineuses, le poisson, les champignons, l'agneau, les produits bio des lycées agricoles, etc.

Les produits bio des terroirs seront également mis à l'honneur avec la participation de producteurs et entreprises de différents territoires de France (Ile-de France, le Nord-Pas-de-Calais, Drôme, Midi-Pyrénées, Auvergne,...)

**Le programme des rencontres et des animations sera disponible
sur www.agencebio.org**

➤ « Créez votre addition bio ! » : une initiative participative

Les visiteurs, grand public ou professionnels, pourront proposer leurs « additions bio » sur le principe de la nouvelle campagne de communication de l'Agence BIO en complétant des cartes postales mises à leur disposition.

➤ Des outils pour le développement de la Bio

La participation de l'Agence BIO au Salon de l'Agriculture pourra être suivie sur les réseaux sociaux et sera également l'occasion de présenter au public les différents outils et concours proposés par l'Agence BIO : la nouvelle application mobile « La Bio en poche » pour trouver les produits bio où que l'on soit, les kits pédagogiques et les kits d'animation en RHD, la 4^e édition du concours « Les Petits Reporters de la Bio » pour les élèves du CE1 au CM2, le nouveau concours « Trophées des Jeunes Chefs », les films courts « La Minute Bio » et les vidéos recettes de Chefs, etc.

À suivre : le parcours bio du SIA – Un parcours bio sera réalisé par l'Agence BIO pour permettre aux visiteurs de repérer en un coup d'œil tous les stands présentant des produits bio sur le salon, avec notamment :

- le GAB Ile-de-France (Hall 7.1 H 004 Bis) : participation de producteurs et d'entreprises bio du 27 février au 3 mars ;
- Nord-Pas-de-Calais (Hall 7.1 C010) : journée spéciale bio organisée par A PRO BIO le mercredi 2 mars ;
- La Drôme (Hall 4, A002) : des produits bio du département à découvrir chaque jour et une journée consacrée à la bio en restauration collective avec la participation de chefs des collèges de la Drôme le mercredi 2 mars ;
- Aveyron (1 D 021) : journée bio le samedi 27 février

Des producteurs et entreprises bio seront également présents dans les différents halls et proposeront des animations, des dégustations et de la vente de produits bio.

La Bio dans le monde :
11^e édition du Séminaire International
de l'Agriculture Biologique

Des experts internationaux de la Bio réunis à Paris

Le 11^e Séminaire International de l'Agriculture Biologique aura lieu le 3 mars 2016 à Paris, à l'école Novancia (Paris 15^e).

Elle accueillera des experts internationaux de l'agriculture biologique. Cette année, les intervenants attendus représenteront notamment l'Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est, les États-Unis, la Suède et la Bulgarie.

Remise des prix de la 4^e édition des Trophées de l'Excellence Bio, qui distinguent les actions innovantes et exemplaires. Concours organisé par l'Agence Bio en partenariat avec le Crédit Agricole

Par ailleurs, les Trophées de la Bio, récompensant les meilleures innovations du secteur bio, seront remis à l'issue du séminaire. Cette action est mise en œuvre en complément du programme cofinancé.



Le programme en détail

Programme

9h15 Accueil

9h30 Ouverture

par **Didier Perréol**, Président de l'Agence BIO

9h40 Panorama de la bio dans le monde, dans l'Union européenne et en France : Quels mouvements en profondeur ?

par **Elisabeth Mercier**, Directrice de l'Agence BIO

10h Focus sur la Bio en Suède et en Bulgarie

- avec la participation de :
Cecilia Ryegård, Rédactrice d'Ekoweb (Suède),
- **Lubomir Nokov**, Codirigeant de Bio Bulgaria,
- **Stoilko Apostolov**, Directeur de la Fondation pour l'agriculture biologique, Bioselena (Bulgarie)

11h30 Plan d'actions européen en faveur du développement de l'agriculture biologique : quoi de neuf?

par **Varvara Bektasiadou**, Unité Bio de la DG Agri, Commission européenne

11h45 La Bio aux États-Unis

par **Gary Hirshberg**, Fondateur de Stonyfield et pionnier de l'agriculture et de l'alimentation bio

12h30 Intervention de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

13h15 Pause bio

14h45 Table-ronde sur la dynamique de développement de la bio en Afrique :

avec la participation de :

- **Julie Brayer Mankor**, Conseillère pour les affaires agricoles au Sénégal avec compétence régionale sur l'Afrique de l'Ouest au Service économique régional de l'Ambassade de France au Sénégal,
- **Achille Biffumbu**, Vice-Président de l'association Villages durables en République Démocratique du Congo,
- **Philippe Beyries**, Conseiller pour les affaires agricoles, auprès de l'Ambassade de France au Kenya,

16h45 Remise des prix des Trophées de l'Excellence Bio

18h Fin de la journée

L'agriculture bio en campagne en 2016 : **Un programme d'information participatif et citoyen**

Avec le soutien de l'Union européenne, l'Agence BIO met en œuvre un programme d'information et de promotion sur l'agriculture biologique et ses produits pour les années 2015, 2016 et 2017. Ce programme a pour objectif de contribuer au développement le plus harmonieux possible des filières bio : production et consommation sur l'ensemble du territoire. Il est mis en œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs de la Bio.

Le programme d'actions se caractérise notamment par :

- Une campagne médias au printemps et à l'automne
- Des actions digitales renforcées ;
- Des actions de sensibilisation auprès des enfants et du milieu scolaire
- Des actions auprès des jeunes chefs
- Une participation au Salon International de l'Agriculture
- L'organisation de trois rencontres nationales professionnelles par an ;
- « Printemps BIO » dans toute la France et le relais des animations bio tout au long de l'année, avec « La Bio des 4 saisons » ;
- La mise à disposition d'outils d'information et de communication en appui aux animations sur l'agriculture biologique, dans toute la France
- Un programme très complet d'information tout au long de l'année.

Une campagne médias et digitale puissante : la Bio garde le contact !

Près de 500 spots radio sur la Bio en 2016



La nouvelle campagne radio de la Bio se déroulera à deux moments clés de l'année : à l'occasion du Printemps BIO et à l'automne, deux temps forts durant lesquels de nombreuses animations sont organisées dans toute la France (www.labiodes4saisons.eu). Un message d'information et de sensibilisation sur l'agriculture biologique de 20 secondes sera diffusé sur les plus grandes stations généralistes et musicales, lors des grands carrefours d'audience.

La Bio fait à nouveau recette sur le petit écran



Début juin et en septembre, la Bio s'invitera à la table de « C à Vous », l'émission quotidienne diffusée en direct sur France 5 de 19h à 20h15. Chaque jour, durant une semaine, un chef élaborera une recette composée uniquement de produits bio, puis s'installera à table avec les invités. À différents moments de l'émission, la journaliste-animatrice questionnera le chef sur sa démarche bio et son choix de produits bio. Les recettes proposées pourront ensuite être retrouvées sur le site Internet de l'Agence BIO et les réseaux sociaux. Une dizaine de recettes en format vidéo sera également publiée sur les différents sites de l'Agence BIO et les réseaux sociaux.

« La Bio en Poche » : une appli qui rend service

L'appli « La Bio en Poche » propose de trouver, où que l'on soit, des lieux de vente, des restaurants bio et des événements bio durant toute l'année par simple géolocalisation sur son smartphone.

L'appli est directement reliée à l'**annuaire des opérateurs notifiés de l'Agence BIO** pratiquant la vente directe en France, ainsi qu'à la plateforme web www.labiodes4saisons.eu, pour la partie agenda événementiel.

Une nouvelle version de l'appli sera mise en service au printemps, notamment l'optimisation de la recherche géo-localisée.

8 bonnes raisons de télécharger

« la Bio en Poche »

- trouver en quelques clics un lieu de vente (producteurs, magasins), un restaurant bio ou un événement bio près de chez soi,
- en savoir plus sur l'agriculture bio et ses principes,
- expliquer la Bio aux enfants,
- contribuer au développement du secteur bio,
- développer la consommation de proximité,
- contribuer à la protection de l'environnement en limitant les transports polluants,
- encourager les producteurs à s'engager en bio,
- découvrir des recettes bio savoureuses.



La Bio : des informations à partager via les réseaux sociaux



La Bio est très présente sur les réseaux sociaux.

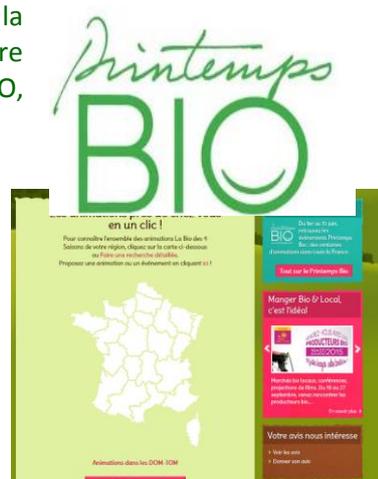
La page **Facebook/AgricultureBIO** réunit près de 180 000 fans et bénéficie d'une animation permanente : actualités, rendez-vous de la Bio, témoignages audio et vidéo, focus produits bio... Les fans sont également invités à participer à 4 jeux par an pour remporter des paniers de saveurs bio. Toutes les actualités de la Bio peuvent également être suivies sur le blog « leblogdelabio.com », sur Twitter « [@agriculturebiologique](https://twitter.com/agriculturebiologique) », Instagram et Pinterest.

Printemps BIO 2016 : rendez-vous première quinzaine de juin

Chaque année, dans toutes les régions de France, les acteurs de la Bio se mobilisent pour informer et sensibiliser sur l'agriculture biologique dans le cadre du temps fort national Printemps BIO, première quinzaine de juin.

Portes ouvertes, petits déjeuners à la ferme, animations en points de vente, rencontres professionnelles, repas bio, conférences, foires et marchés, « Apéros Bio »,... l'ensemble des animations sera répertorié sur la plateforme www.labiodes4saisons.eu qui rassemble les animations bio tout au long de l'année.

Parmi les temps forts de cette nouvelle édition du Printemps BIO : la finale du concours « Les Trophées Bio des Jeunes Chefs », la Fête du Lait le dimanche 5 juin, les Rencontres nationales de la Bio, le 7 juin et l'annonce des lauréats du concours « Les Petits Reporters de la Bio ».



La Bio à l'école pour informer les enfants

Concours « Les Petits Reporters de la Bio » : La 4^e édition bat son plein !

Encadrés par leur professeur des écoles ou par l'animateur dans le cadre des activités périscolaires, les élèves des classes du CE1 au CM2 sont invités à réaliser **un magazine sur l'agriculture biologique** (2 pages recto-verso). En impliquant les enfants dans la réalisation de ce magazine, ce concours permet de les sensibiliser à l'importance d'une alimentation de qualité, reliée aux questions d'environnement, de biodiversité et de bien-être animal. C'est aussi l'occasion de mobiliser leurs compétences en expression orale et écrite ainsi qu'en arts plastiques, et de créer une dynamique de classe autour d'un projet s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

À gagner, pour la classe ou le groupe d'élèves :

1^{ers} prix : 2 ateliers culinaires bio, du **2^e au 16^e prix** : des goûters bio.

Date limite de participation : **22 avril 2016**. Règlement disponible sur www.agencebio.org/concours-les-petits-reporters-de-la-bio.



Des kits d'animation dédiés au milieu scolaire

Pour les enseignants : L'Agence BIO propose des kits pédagogiques aux enseignants ou animateurs souhaitant faire découvrir l'agriculture biologique aux élèves du CE2 au CM2. Les supports et activités proposés dans le kit conduiront les élèves à la réflexion, à la mobilisation et à l'enrichissement de leurs connaissances sur ce mode de culture, d'élevage et de transformation très respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité.

Pour les restaurants scolaires : L'Agence BIO met disposition des kits d'animation spécifiques. L'objectif est d'accompagner les gérants des restaurants scolaires dans leur démarche bio et de sensibiliser davantage les enfants des écoles élémentaires à l'importance d'une alimentation de qualité, reliée aux questions d'environnement et de bien-être animal. Le kit se compose d'une affiche, d'une guirlande, de dépliants pour les enfants, de signalétique et d'un mémo sur la Bio en restauration collective.

Pour en savoir plus sur les kits proposés : www.agencebio.org, espace communication.



L'Agence BIO partenaire de la Ligue de l'enseignement

En mars 2016, l'Agence BIO signe un partenariat inédit avec la Ligue de l'enseignement, acteur majeur de l'éducation populaire laïque. Ce partenariat a notamment pour objectifs de renforcer la sensibilisation de la communauté éducative, des élèves et des parents d'élèves à l'agriculture biologique et de favoriser l'introduction ou augmenter l'offre de produits bio dans les lieux de restauration gérés par La Ligue de l'Enseignement. L'Agence Bio sera présente au Salon européen de l'Éducation, le 11 mars 2016, sur l'Espace « Éducation à l'environnement et au développement durable » de la Ligue de l'enseignement.

« La Bio : le bon calcul » : une campagne créative et participative

Dans le cadre de la campagne d'information 2015-2017, cofinancée par l'Union européenne, l'Agence BIO a lancé en 2015 une nouvelle expression visuelle créée en appui aux différentes actions et animations sur l'agriculture biologique, autour de la signature : « Manger Bio, le bon calcul ». Cette signature, formule logique et naturelle, renvoie à un choix équilibré et durable et à un bon rapport qualité/prix des produits bio.



L'agriculture biologique : un engagement global



La Bio : le respect de l'environnement



La Bio : une filière de qualité, avec des acteurs engagés à tous les stades de la chaîne alimentaire

Au total, 7 visuels distincts sont à disposition des acteurs de la Bio. Sur ce principe créatif, les acteurs de la Bio sont invités à créer leurs propres visuels en imaginant leurs calculs gagnants. Pour les accompagner dans leur création, ils peuvent disposer de la charte graphique de la campagne (règles générales, typographie, couleurs, photos, construction graphique...). Une fois leur affiche créée, ils pourront la diffuser comme ils le souhaitent, après validation de l'Agence BIO.

De nombreux outils à disposition

L'expression visuelle se décline sur de nombreux outils : affiches, cartes postales, guirlandes..., Ces outils sont mis à disposition des acteurs de la filière bio (producteurs, transformateurs, distributeurs, professionnels de la restauration, enseignants, associations,...), pour sensibiliser les différents publics lors de temps forts et d'animations bio, dans le cadre de Printemps BIO et tout au long de l'année.

Les différents outils de communication développés sont disponibles en haute définition sur le Kiosque Bio : www.agencebio.org/lekiosquebio.



Des vidéos de recettes de chefs et des films courts sur l'agriculture biologique sont également disponibles dans la vidéothèque : www.agencebio.org/videos.

De nombreux outils sont également mis à disposition sur le site de la Commission européenne dédié à l'agriculture biologique : www.organic-farming.europa.eu.

Futurs cuisiniers : Le 1^{er} concours de recettes bio pour les jeunes Chefs

À l'automne 2015, l'Agence BIO a lancé un concours inédit auprès des jeunes talents de la création culinaire.

Les futurs chefs cuisiniers en école et les jeunes en stage en restaurants qui se sont préinscrits auront à exercer leurs talents sur le thème de « la cuisine des produits bio des régions de France ».

Après une première sélection, les recettes proposées par les candidats seront examinées par un jury d'experts, composé de chefs, de professionnels de la Bio et de journalistes qui les jugeront sur leur originalité, leur esthétisme et leur excellence gustative.

Le palmarès sera annoncé lors de la conférence de presse de Printemps BIO 2016.

Pour ces jeunes, le concours « Les Trophées Bio des Jeunes Chefs » peut être un véritable tremplin pour leur orientation future. Il leur permettra également de découvrir l'agriculture biologique et ses produits à tous les stades, de la production à la distribution.



Les grands rendez-vous de la Bio 2016

- Participation de l'Agence BIO au **Salon International de l'Agriculture**, du 27 février au 6 mars 2016 (stand Hall 4, Allée B, n° 18).
- **Séminaire international de la Bio**, le 3 mars 2016, à Paris, Ecole Novancia (15e)
- **Remise de la 4e édition des Trophées de l'Excellence Bio***, dans le cadre du séminaire international
Concours organisé par l'Agence BIO et le Crédit Agricole
- **Salon de l'Éducation, du 11 au 14 mars, à Paris Porte de Versailles**
L'Agence BIO sera présente sur l'espace « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable » de la Ligue de l'Enseignement, le 11 mars.
- **Printemps BIO**, première quinzaine de juin, avec des animations dans toute la France (www.labiodes4saisons.eu)
- **Rencontres nationales professionnelles du Printemps BIO** : le 7 juin 2016
- **Fête de la Gastronomie***, du 23 au 25 septembre 2016
- **Les Assises de la Bio**, le 27 septembre 2016, à Paris
- **Salon la Terre est notre métier**, du 28 au 29 septembre à Retiers, en Ile-et-Vilaine,
- **Sommet de l'Élevage**, du 1er au 30 octobre 2016, à Clermont-Ferrand
- **SIAL*** : du 16 au 20 octobre 2016
Des interprofessions et entreprises Bio seront présentes sur le Salon International de l'Alimentation.
- 3e édition du **Forum Avenir BIO***, le 23 novembre 2016, à Paris
Cette journée a pour vocation de rassembler largement les acteurs publics et privés concernés par la structuration des filières agricoles biologiques et de faciliter la circulation de l'information sur le Fonds Avenir Bio. Ce Fonds s'adresse à des opérateurs économiques engagés dans une démarche de développement impliquant différents partenaires de la filière, engagés sur plusieurs années.
- **Millésime Bio***, du 30 janvier au 1^{er} février 2017



*Actions hors programme cofinancé par l'UE.

Pour en savoir plus : www.agencebio.org, rubrique « Agenda »

Bio à savoir :

Le Logo bio européen : le point de repère
des produits bio

Le Logo bio européen : le point de repère des produits bio

Le logo Bio européen a pour objectif d'aider les consommateurs à repérer les produits biologiques. Sa présence sur l'étiquetage assure le respect du règlement sur l'agriculture biologique de l'Union européenne.



Le logo européen peut être appliqué sur les produits qui :

- contiennent 100% d'ingrédients issus du mode de production biologique ou au moins 95% de produits agricoles biologiques dans le cas des produits transformés, si la part restante n'est pas disponible en bio et est expressément autorisée,
- sont conformes aux règles du système officiel de contrôle et certification,
- portent le nom du producteur, du préparateur ou du distributeur et le numéro d'agrément de l'organisme de certification.

Ce logo est devenu obligatoire le 1^{er} juillet 2010 sur les étiquetages des produits alimentaires préemballés dans l'Union européenne. Il est facultatif pour les produits importés.

Dans tous les cas où il est utilisé, doivent figurer à proximité :

- **l'indication du lieu de production des matières premières agricoles composant le produit sous la forme : «Agriculture UE», «Agriculture non UE» ou "Agriculture UE/non UE", avec la possibilité de mentionner le pays¹,**
- **le numéro de code de l'organisme certificateur.**

Les logos nationaux et privés peuvent être utilisés en complément.

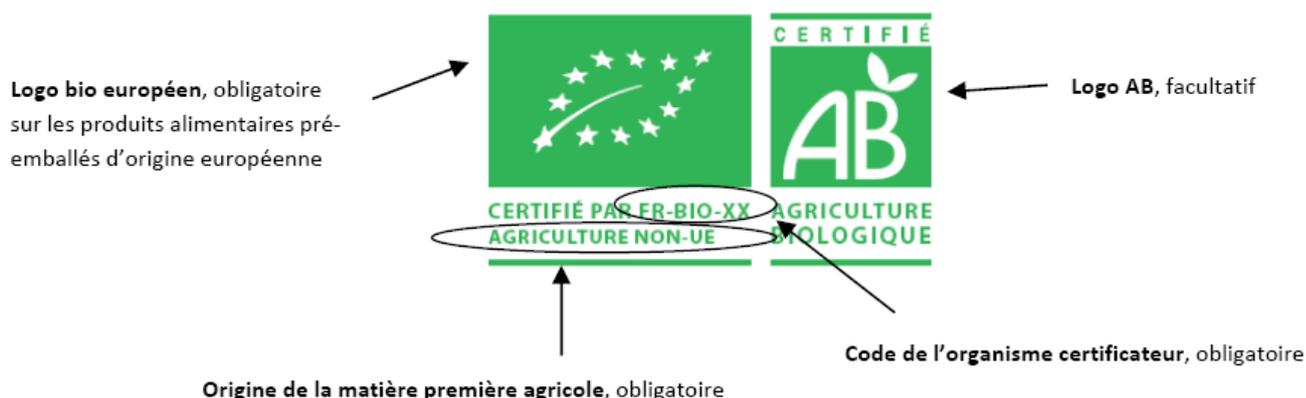
¹ Il est possible de remplacer l'indication "UE" ou "non UE" par le nom d'un pays lorsqu'au moins 98% en poids des matières premières agricoles proviennent de celui-ci.

Comment reconnaître un produit bio ?

Pour reconnaître un produit bio, il suffit de s'assurer que son étiquette comporte :

- le logo Bio européen et/ou le logo AB
- la mention « Bio » ou « biologique », toujours accompagnée de la référence à l'organisme ayant certifié le produit sous la forme de son numéro de code (ex. en France : FR-BIO-01, FR-BIO-07...).

Exemple d'étiquetage :



Si l'on est face à un produit comportant moins de 95 % d'ingrédients biologiques, il ne peut afficher ni le logo européen ni le logo AB et son étiquetage doit préciser :

- les ingrédients biologiques entrant dans sa composition,
- le pourcentage total d'ingrédients biologiques par rapport à la quantité totale de ses ingrédients d'origine agricole.

Comment savoir d'où viennent les produits biologiques ?

- En application de la réglementation générale concernant les viandes, les fruits & légumes et les produits laitiers, le nom du pays d'origine doit être inscrit sur les étiquettes des produits ou, en l'absence d'étiquetage, affiché sur le lieu de vente.
- En complément, depuis 2010, l'ensemble des produits biologiques portant le logo européen, y compris les produits transformés, affichent en plus la mention :
 - « Agriculture France » (ou « Agriculture Italie »...) lorsqu'au moins 98 % des matières premières agricoles proviennent de ce pays,
 - « Agriculture UE » lorsque la matière première agricole a été produite dans l'Union européenne,
 - « Agriculture non-UE » lorsque la matière première agricole a été produite dans un ou des pays tiers à l'Union européenne,
 - « Agriculture UE/non-UE » lorsqu'une partie de la matière première agricole a été produite dans l'Union européenne et une autre dans un pays tiers, ou lorsque l'origine des matières premières diffère d'un lot à l'autre.

Pour en savoir plus sur les fondamentaux de la Bio :

www.agencebio.org
www.agriculture.gouv.fr
www.organic-farming.europa.eu

Actualités sur la Bio, recettes, films courts « La Minute Bio » sur l'agriculture biologique et l'ensemble de ses produits, témoignages de professionnels... :



Facebook/AgricultureBIO
Twitter : @leblogdelabio
www.leblogdelabio.com
www.labiodes4saisons.eu

Et pour retrouver tous les professionnels près de chez soi :

Rendez-vous sur l'annuaire Internet de l'Agence BIO :
<http://annuaire.agencebio.org/>

sur le site mobile : www.annuairebio.mobi

ou sur l'appli mobile « *La Bio en Poche* »
(disponible gratuitement sur Google Play et l'Appstore)

ADOCOM RP - Service de Presse de l'Agence BIO
Tél : 01 48 05 19 00 - Fax : 01 43 55 35 08 - Courriel : adocom@adocom.fr